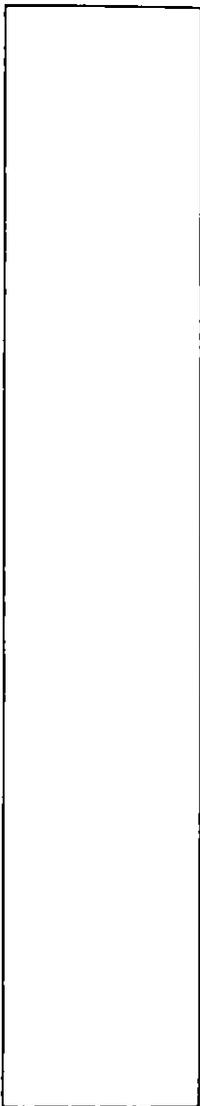


FRANCE

MAI 1959 - N° 16 - 150 F.

FORUM



*** COURRIER DES LECTEURS ***

*Pour une parution régulière
de France Forum*

TENEZ ce nouveau rythme de parution. C'est essentiel pour la diffusion et l'extension de cette revue que je juge indispensable. Ne sacrifiez pas la recherche à la propagande. C'est la condition indispensable pour répondre au désir d'un public jeune qui veut et a besoin d'une réponse objective aux problèmes d'aujourd'hui et de demain. Ne réservez pas vos forums aux intellectuels et aux philosophes...

G. M. (Mame).

La Chine

au premier plan de l'actualité

L'article de M. Georges Le Brun Keris sur la Chine m'a passionné. Je crois, en effet, que l'on oublie un peu trop, dans les perspectives internationales, de donner à la Chine la place de premier plan qui lui revient.

André Malraux avait déjà prophétiquement, dans une vision à long terme, prévu la place capitale qu'occuperaient dans l'avenir les puissances de l'Asie.

Une étude comme celle de M. Le Brun Keris, solidement documentée, soucieuse d'objectivité, vient à son heure.

Si vous devez, comme vous l'indiquiez dans votre précédent numéro,

apporter pour des « raisons économiques » certains aménagements à la revue, je souhaite que vous puissiez continuer à lui conserver une aussi excellente tenue. Mais pourquoi ne feriez-vous pas appel à la bonne volonté de vos lecteurs pour vous faire connaître et développer votre diffusion ?

M. C. (Asnières).

Fâcheuse erreur

Pourquoi faut-il qu'une erreur dépare l'intéressant *Forum* de votre dernier numéro consacré à « Nationalisme et Démocratie » ?

Vous avez, en effet, interverti les photos de Paul Déroulède et de Jean Jaurès.

P. R. (Lunéville).

« Nous avons été les premiers horrifiés par cette erreur qui a dû faire sursauter dans leur tombe les deux intéressés, erreur dont nous espérons qu'il ne nous sera pas tenu rigueur. Plusieurs de nos lecteurs ont d'ailleurs prouvé avec quel soin ils lisaient France Forum en nous la signalant aussitôt. (N.D.L.R.) »

« Pierres Noires »

Grand admirateur de Joseph Malègue (mais qui l'ayant lu ne le serait pas). J'ai lu avec un vif intérêt

l'excellente chronique que M. Sénart consacre à son roman posthume qui vient d'être publié.

Je dois pourtant avouer que j'ai été surpris de voir M. Sénart tirer Malègue du côté de Maurras lorsqu'il parle de la mission de conservation des classes moyennes du salut. J'approuve davantage sa conclusion, sans doute le saint Malègue transcende-t-il « le destin moribond de ses classes moyennes », mais où a-t-il pu trouver dans Malègue que les classes moyennes sont moralement désagrégées parce qu'elles ne sont plus encadrées ?

J. J. (Lyon).

Les partis dans le nouveau régime

J'ai été très intéressé par l'éditorial d'Alain Barrère qui ouvre des perspectives nouvelles sur le rôle, la constitution et le fonctionnement des partis politiques. C'est un style et une conception assez différents de ceux que nous avons connus qui sont suggérés et ils méritent l'attention. D'ailleurs, le M.R.P., en refusant de s'intituler parti, n'avait-il pas conscience de la nécessité de s'affirmer et de se comporter d'une façon entièrement novatrice ? Il n'y a pas réussi sous la IV^e République, mais pourquoi n'y réussirait-il pas sous la V^e ?

L. G. (Annecy).

Pour faire connaître

FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés

GRATUITEMENT

Tous les ouvrages analysés ou non dans cette revue, ainsi que tous les disques, peuvent vous être fournis sans frais supplémentaires par le service bibliographique de « France-Forum » (Port et Emballage gratuits.)

Ecrire au service bibliographique de « France-Forum »
24 bis, Bd Saint-Germain, Paris-V^e.

DESSINS ET PHOTOS

.....
TRAVAUX ET LES JOURS

Soir information
Agence France-Press

ENQUETE : photo Heron
ETUDE Vie Catholique
DISQUES : Viollet Roger
CINEMA : Jean Lacramce
EXPOSITION : photo Jacques Bulloz
COUVERTURE : Agence France-Press
Dessins : J. Malraux

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :
Étienne Borne, Jean Lacanuet.

Rédacteur en chef : Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V°)
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 150 fr.
Abonnement : 8 numéros par an.. 1.000 fr.

SOMMAIRE

N° 16 - MAI 1959 - 150 fr.

EDITORIAL

POUR CHASSER LA MELANCOLIE, par Jean Aubry 3

AU FORUM

VERS QUELLE COEXISTENCE ? 12

ENQUETE

LES ESPACES AFRICAINS, par Pierre Solesmes 7

ETUDE

OU VA LA V^e REPUBLIQUE ? par J.-P. Prevost 21

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

POUR LA PAIX SCOLAIRE, par J. Chelini 24

LES TRAVAUX ET LES JOURS

Algérie, Le P. C. dans l'impasse, Trois hommes et un bateau 4

LES PROPOS DE NOTRE TEMPS

DU NATIONALISME A L'HUMANISME, par E. Borne 34

POLEMIQUES ET DIALOGUES

NOS CHRONIQUES

DISQUES : 102 opérettes, par C. Samuel 28

CINEMA : Les contes de la lune vague, par H. Bourbon 29

EXPOSITIONS : De Géricault à Matisse, par Laurence Buffet 30

NOTES DE LECTURE

LES GROUPES DE PRESSION EN FRANCE..... 32

★★★★★★



★ De « l'Action Française » à « l'Express ».

Il s'agissait pour *l'Express* de démontrer que le général de Gaulle est depuis toujours le général de Gaulle et que, dès sa rentrée en France, en 1944, il avait en parfaite connaissance de cause contredit et fait avorter les belles espérances progressistes d'un moment unique de notre histoire. Aussi a-t-on publié sur la libération de Toulouse et sur la visite assez fracassante qu'y fit le général en septembre 1944 un conte bleu dû à la mémoire idéologiquement contrôlée d'un ancien colonel de F.F.I. Le conflit qui aux heures de la Libération opposa communiste et gaullistes, tantôt sourd, tantôt aigu, a été particulièrement manifeste dans le Sud-Ouest toulousain. Et *l'Express* s'est très habilement livré au camouflage de cette vérité historique.

Le roman à thèse de *l'Express* a contre lui un certain nombre de faits incontestables : poste de Radio-Pyrénées occupé par les F.T.P., interdit au commissaire de la République régulièrement investi, mis pendant plusieurs semaines au service du parti communiste ; tentative qui faillit réussir d'un désarmement de la gendarmerie ; laideurs d'une épuration soustraite trop longtemps au contrôle de l'autorité légitime. L'un de nos amis qui fut à Toulouse commissaire à l'Information et y a vécu d'assez près ces journées d'équivoque dramatique a fait tenir au directeur de *l'Express* une lettre rétablissant l'essentiel d'une vérité malmenée et dont il avait la naïveté d'espérer la publication. M. J.-J. Servan-Schreiber lui a fait savoir dans ce style de brièveté méprisante dont il a le secret qu'il ne tiendrait aucun compte de son témoignage. Les lecteurs de *l'Express* ne peuvent prétendre, tout comme les auditeurs de la radio d'État, qu'à une vérité de propagande soigneusement contrôlée, M. J.-J. Servan-Schreiber est d'ailleurs un récidiviste connu du refus d'insertion et il a la réputation bien établie de se dérober aux dialogues qui mettraient dangereusement en question les systèmes de polémique pratiqués par *l'Express*.

Reconstruire idéologiquement l'histoire pour servir l'option politique du moment ne porte pas bonheur. De telles méthodes ont fait autrefois la fortune bruyante et passagère, mais aussi la disgrâce définitive de *l'Action Française*. La vérité est qu'en 1944, le général de Gaulle a certes fait échouer une révolution, mais une révolution qui était en train de pourrir la libération, celle-là même qui a abouti ailleurs à la mise en place des démocraties populaires. Le général de Gaulle a aussi bien confisqué leur révolution aux néo-fascistes du 13 mai. Et cette sorte de défense républicaine pourrait se révéler plus efficace contre les ennemis de la liberté que les artifices et les inventions de cette fausse gauche que représente si exemplairement *l'Express*.

★ Poisson d'avril ou ballon d'essai ?

DANS *le Monde* du 1^{er} avril, un énigmatique M. X, dont on a répété avec quelque imprudence qu'il toucherait d'assez près à la Présidence de la République, a publié un projet de solution du problème algérien qui a suscité de vives réactions en Algérie.

Pourtant M. X., s'il proposait pour « faire le reste » la création d'une République autonome franco-algérienne, maintenait le principe et la réalité de la souveraineté française et allait jusqu'à hasarder l'idée d'une « vocation à l'intégration » pour mieux exclure l'indépendance. Mais dans la mesure même où M. X proposait un plan de conciliation valable, il est permis de regretter sa publication prématurée qui ne pouvait qu'exaspérer les passions extrêmes. Faire savoir trop tôt qu'un compromis est en vue, c'est servir les adversaires du compromis. A Chypre, le projet qui a dénoué l'insoluble a été vraiment connu une fois que des négociations assez avancées lui ont donné la force du fait accompli. Et puisqu'on s'inspire du précédent chypriote, on ferait bien d'en imiter la méthode aussi bien que les résultats, et de se souvenir que les pensées novatrices doivent s'avancer comme disait Nietzsche « à pas de coolombe ».

★ Les doctrinaires de l'anticommunisme.

SOUS prétexte d'union de ce qu'ils appellent la gauche, l'Union des Forces Démocratiques et le parti communiste ont souvent présenté des listes communes aux dernières élections municipales. Le Front Populaire ainsi esquissé a-t-il un avenir politique ? La question reste en suspens, car comme M. Châtelet vient de l'écrire à M. Duclos au nom de l'U.F.D., entre les uns et les autres « les divisions ne sont pas artificielles ». Il faut complimenter M. le doyen Châtelet sur la qualité des figures de rhétorique dont il use et sur cette belle litote qui dit le moins pour signifier le plus : des divisions qui ne sont pas artificielles ont leurs raisons d'être dans la nature des choses et elles ne sauraient être supprimées par les combinaisons d'un opportunisme tactique.

M. Thorez s'était en effet permis d'expliquer l'existence de l'U.F.D. par les pauvres schémas d'un marxisme sous-élémentaire : mouvement de petits bourgeois à demi éclairés et incapables de comprendre vraiment les positions de classe du parti communiste. On ne pouvait dire plus galamment à l'U.F.D. qu'on ne consentait à l'utiliser qu'en prenant en pitié la faiblesse de son idéologie. L'U.F.D. a eu un sursaut de fierté et parfaitement expliqué dans sa riposte que le marxisme de M. Thorez ne pouvait conduire qu'à « l'instauration d'un régime de parti unique (avec ou sans partis satellites), à la négation des libertés d'expression, d'association et de grève, à la mise en tutelle du mouvement syndical, c'est-à-dire à un état de choses auquel nous sommes pour notre part irréductiblement opposés. » Ainsi l'Union des Forces Démocratiques juge et avec quel éclat que le communisme est une force foncièrement et irréparablement antidémocratique, et M. le doyen Châtelet se révèle comme un incomparable doctrinaire de l'anticommunisme. Mais exclure le parti communiste de la gauche authentique et accepter de travailler avec lui dans l'immédiat au regroupement de ce qu'on persiste à appeler la gauche, on se réfute soi-même et comment une contradiction aussi grossière, et aussi peu dialectique ne ruinerait-elle pas un Front Populaire condamné à se chercher sans jamais se trouver ?

Pour chasser la mélancolie...

par JEAN AUBRY



EDITORIAL

L'AVENEMENT de la V^e République a profondément changé notre mode de vie politique. Avec la disparition du dogme naguère considéré comme intangible de la souveraineté du Parlement, la mise de l'exécutif quasi hors d'atteinte, la plupart des partis, organisations et associations diverses demeurent incertains de la forme à donner à leur action.

Le nouveau régime ne peut laisser se développer la « mélancolie » diffuse qui en résulte et qui s'est manifestée aux élections de la manière que l'on sait. La recherche et la mise à l'essai de formules tendant à rétablir le contact entre le pouvoir et ceux qui, à un titre ou à un autre, peuvent apporter l'écho des sentiments de la base sont actuellement à l'ordre du jour.

C'est, semble-t-il, dans le domaine économique où de bonnes liaisons seraient le plus nécessaires, du point de vue de la justice, de la politique ou de la simple efficacité qu'une solution satisfaisante est le plus difficile à trouver.

Une nouvelle tour de Babel ?

Des trois obstacles essentiels à surmonter, le premier, plus souvent mis en lumière, est cependant le moins redoutable.

A chaque nouvelle difficulté économique, on se plaît d'un côté à dénoncer les erreurs de « technocrates-sans-contacts-avec-la-réalité » ; de l'autre, à stigmatiser non moins vigoureusement ceux que leur fonction contraint à défendre des intérêts partisans ou particuliers et à « méconnaître systématiquement l'intérêt général ».

Cette prévention réciproque demeure néanmoins superficielle. Les responsables des « appareils » de partis ou de professions ne rejettent pas *a priori* le dialogue. Dans les syndicats ouvriers ou paysans notamment, jusqu'alors voués à une action purement revendicative, se manifeste désormais un courant nouveau tendant, non pas à renier une tradition toujours vivante, mais à refuser de réduire indéfiniment les syndicats à peser tant bien que mal de l'extérieur sur les décisions de ceux qui détiennent le pouvoir économique. Ces organisations veulent désormais être associées aux décisions.

Elles rencontrent sur cette voie, comme les partis ou les autres professions, deux obstacles sérieux.

Le premier tient à un problème de langage. Comme beaucoup d'autres sciences sociales, l'économie politique est encore dans son enfance, malgré de récents progrès. Elle est donc loin de fournir sur-le-champ des réponses assurées aux multiples problèmes que pose constamment la gestion d'une économie moderne. Dans la mesure même où elle y parvient elle se heurte au scepticisme. D'autant plus que la multiplicité des facteurs à prendre en compte conduit peu à peu à utiliser pour l'analyse ou la prévision des phénomènes la langue aride des « comptes nationaux » ou même des mathématiques.

Ce qui pose un problème délicat de traduction, mais aussi d'accès égal pour tous aux moyens de formation et d'information.

La seconde difficulté va plus loin encore. Science de comportements sociaux, l'économie politique ne peut constituer une base commune de référence que dans la mesure où les interlocuteurs sont d'accord sur le cadre politico-juridique au sein duquel les agents économiques ont à prendre leurs décisions.

Exécutif et représentants de l'opinion poursuivent un dialogue de sourds si l'efficacité économique, en même temps que la justice et la liberté dépendent, pour les uns, de la concentration du maximum de pouvoir entre les mains des chefs d'entreprise, et pour les autres, de la quasi-disparition des centres de décision privés.

Faire œuvre d'unité nationale

Ces observations ne visent pas à faire jeter le manche après la cognée.

Tout ce qui va dans le sens d'une information ou d'une formation économiques meilleures ne peut, à plus ou moins longue échéance, que faciliter un minimum de compréhension et de coopération entre le peuple et le pouvoir. Du perfectionnement — d'ailleurs en cours — de l'enseignement économique au renforcement des moyens de formation des cadres syndicaux, en passant par l'utilisation d'institutions anciennes ou nouvelles facilitant la confrontation des points de vue : tables rondes, commissions du plan, etc., toutes possibilités de contact doivent pouvoir être simultanément utilisées et, le cas échéant, élargies par toutes réformes appropriées. Le Conseil Economique peut notamment jouer un rôle privilégié dans la mesure où les questions économiques semblent aujourd'hui échapper plus que naguère à la compétence du Parlement, et où continueront de venir siéger au sein de cet organisme les dirigeants des divers organisations professionnelles.

Quelles que soient, en effet, les préférences doctrinales des uns et des autres, il ne semble pas que les problèmes concrets du présent appellent des solutions très divergentes. La nécessité et les conditions d'une reprise de l'expansion en 1960 ne paraissent pas laisser beaucoup de choix quant à la politique à suivre. Une étude un peu approfondie ne peut manquer de conduire à la conclusion que, cette fois, expansion économique et stabilité monétaire, loin de s'exclure, ne peuvent être dissociées. Pour une fois, conservateurs et réformateurs pourraient se mettre d'accord sur ce point. La politique du pire est rarement payante en économie.

Aussi la V^e République devrait-elle, par une organisation appropriée des contacts et des débats indispensables, saisir la chance qui s'offre à elle de conserver ce qu'il y a peut-être de plus valable dans l'héritage de la IV^e : un dynamisme nouveau de l'économie française, faisant contraste avec les symptômes de décadence qui assombrirent les dernières années de la III^e.

Elle pourrait de ce fait recréer autour des tâches exaltantes de la construction d'une France techniquement moderne, économiquement puissante, l'unité profonde de la Nation. Ce serait aussi le plus sûr moyen de jouer, dans cette ère de coexistence plus ou moins pacifique, un rôle digne de notre passé.

ALGÉRIE : la déception des municipales

EN Algérie la voix du suffrage universel pourra-t-elle conduire à une solution tant que dure la guerre ? Après la consultation des municipales on peut se poser cette grave interrogation.

Les questions venant à l'esprit avant les élections municipales en Algérie étaient les suivantes : Le général de Gaulle conserverait-il la confiance des musulmans, la consultation permettrait-elle de dégager ces élites locales avec lesquelles on pourrait « faire le reste » ? Ces questions demeurent, semble-t-il, sans réponse, car le phénomène essentiel de ces élections, c'est l'abstention.

N'est-il pas symptomatique qu'à *Sétif*, patrie de *Ferhat Abbas*, et *Tlemcen*, berceau du nationalisme, les abstentions dépassent ou approchent 60 % des électeurs inscrits. Quel est le sentiment profond de cette masse d'abstentionnistes ? Voilà le secret de la solution du problème algérien.

A Alger, la participation fut de l'ordre de 40 %. On notera que M. Jacques CHEVALLIER, ancien maire

UNE CONQUETE A DEVELOPPER.

UNE MISSION UTILE.

d'Alger, dont la popularité chez les Musulmans est connue, avait déclaré publiquement ne cautionner aucune liste. Ailleurs les maires qui avaient été évincés soit par les Comités de Salut Public — M. *Baujard* à *Blida*, M. *Augarde* à *Bougie*, soit précédemment par M. *Lacoste*, M. *Rostoll* à *Médéa* — ont été réélus. Cependant même dans ces cas particuliers, la participation électorale est demeurée faible.

La défection du Corps électoral en Algérie provient aussi bien du côté musulman que du côté « européen ». Les premiers parce qu'ils demeurent apparemment réservés devant une situation gelée qui ne débouche pas sur le plan politique. Les seconds parce que, gratifiés du collège unique exigé par eux au Forum d'Alger après le 13 mai 1958, ils y sont secrètement hostiles.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles se sont déroulées ces élections et qui ont pu troubler le choix des électeurs, voire les inciter à l'abstention — multiplicité des listes, similitude des programmes... — les chiffres de 10.000 conseillers musulmans à élire sur

un total de 16.000 n'ont pu manquer de créer quelque malaise dans l'esprit des Européens d'Algérie. A terme, la loi du nombre ne manquera pas de jouer et les Musulmans sont appelés, parce que neuf fois plus nombreux, à diriger la vie locale en Algérie. Cette prise de conscience des forces en présence a dû peser d'un poids très lourd dans le « boycott » tacite des élections en Algérie.

Quant aux Musulmans, ils n'ont en majorité pas voulu se servir de l'instrument du collège unique, ni du poids du nombre car manifestement ils attendent un fait nouveau susceptible de mettre fin au conflit armé, une suite à la « paix des braves », proposée par de Gaulle et refusée de façon incompréhensible, semble-t-il, par Ferhat Abbas et ses amis.

Il ne faut pas se cacher que cette consultation électorale aura été une déception. Deux communautés s'observent : une fraction importante de l'une n'acceptant pas le collège unique sans que l'intégration soit réalisée, l'autre demeurant dans l'attentisme.

Tirant la leçon de cet état de choses, le général de Gaulle tentera-t-il une nouvelle ouverture pacifique ? le secret de l'Elysée demeure impénétrable.

Tant que la « place de choix » de l'Algérie dans la Communauté n'aura pas été au moins esquissée — et qui pourrait le faire sinon le président de la République et de la Communauté ? — on peut craindre que le temps qui passe n'avantage les extrémismes au détriment d'une solution de raison et d'équité.

Le P. C. dans l'impasse

MALGRE ses succès électoraux aux élections législatives partielles, mais surtout aux municipales, malgré l'incontestable mécontentement populaire dont il ne peut que bénéficier, le parti communiste paraît rencontrer quelques difficultés à s'adapter à la V^e République.

Ses dirigeants, en tout cas, sont soucieux. Et le report de leur XV^e Congrès de fin mai à fin juin confirme leur embarras manifeste, quoique paradoxal. Il permet, en outre, d'en préciser les motifs.

C'est le Comité central des 19 et 20 mars qui avait décidé de tenir le Congrès, déjà ajourné à plusieurs reprises, l'an dernier, du 27 au 31 mai, à Ivry. Le vendredi suivant, *L'Humanité* publiait les projets de thèses qui remplissaient à eux seuls trois pages entières

de l'organe du parti communiste. Conformément aux statuts, les cellules pouvaient donc aussitôt en commencer la discussion.

Or, un mois après leur publication, aucune cellule, les dirigeant furent obligés d'en faire l'amère constatation, n'en avait encore discuté. L'esprit militant est en nette régression, cette faiblesse de la vie intérieure du parti contrastant curieusement avec ses succès électoraux.

Mais ce n'est là qu'une première difficulté. Comme l'affirme Jacques Duclos dans un récent article qui doit servir précisément à préparer le Congrès : « C'est de la capacité du parti à réaliser cette large union de combat que dépend la victoire du peuple sur les forces de réaction. » Et en cela il se montre respectueux du leitmotiv qui doit dominer les prochaines assises nationales du P. C. : « Renforcement de l'union des forces ouvrières et républicaines. » Mais deux obstacles se dressent sur la route qui conduit au front unique :

— « l'exclusive anticommuniste » à laquelle les projets de thèses font allusion. Cette exclusive se trouve formulée en termes fort nets dans une réponse de l'U. F. D. à une démarche du P. C. : « Nos divisions ne sont pas artificielles. Cela exclut l'éventualité d'un accord politique général entre vous et nous. » Le bureau national de l'U. F. D. pense, en effet, que les conceptions des communistes « ne peuvent conduire qu'à l'instauration d'un régime de parti unique, à la négation des libertés d'expression, d'association et de grève, etc. » Le P. C., afin de ne point trop effaroucher, avait déjà relégué au magasin des accessoires l'expression « Front populaire ». D'autres concessions seront nécessaires pour attirer les éventuels compagnons de route ;

— l'opportunisme. Il arrive un moment où il faut pourtant s'arrêter, pensent les leaders communistes, sur la voie des concessions, si l'on ne veut pas verser dans l'opportunisme. Ceux qui aujourd'hui sont tentés par l'unité d'action ont voté « oui » au référendum, par exemple. Faut-il mettre sous le boisseau l'opposition communiste au régime pour mieux les accueillir ? Les « sectaires », emmenés par Jeannette Veermersch, ne veulent point en entendre parler.

En réalité, le P. C. n'a pas encore choisi. Avant de se prononcer, et ce sera l'objet du prochain Congrès, il veut faire le point de récents progrès sur la voie du front unique, afin de savoir jusqu'où il peut aller sans effaroucher.

En attendant, une évolution se fait déjà sentir à la C. G. T. Il y a quelques mois, ses dirigeants refusaient avec hauteur de rencontrer de Gaulle qui les invitait. Aujourd'hui, ils se plaignent de ne pas être reçus par le premier ministre.

Une vague de « révisionnisme » ne va-t-elle pas s'emparer du parti communiste afin de l'aider à sortir de l'impasse ?

trois hommes... et un bateau

IL n'est pas trop tard pour revenir sur les entretiens qu'ont eus, en mars dernier, MM. Bevan, Nenni et Mendès-France et que publia, à l'époque, *l'Express*. D'autant plus que leur compte rendu exhaustif doit paraître prochainement en librairie (1).

On pourrait à vrai dire ironiser sur ce colloque. Les trois hommes ont chacun, à une époque différente, occupé plus ou moins complètement le pouvoir. Mais ni M. Nenni, ni M. Mendès-France ne peuvent espérer y retourner de sitôt... Et si M. Bevan pouvait, il y a deux mois, prendre le ton plus assuré de prochain ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, les plus récents sondages mettent en évidence la possibilité d'une défaite du parti travailliste lors des élections qui auront lieu avant la fin de l'année.

En réalité, le bateau de la « gauche européenne » fait plutôt songer au radeau de la Méduse. Et le fait que cette rencontre à trois ait eu lieu au pays de Jérôme K. Jérôme lui donne tout son humour.

Sans doute faut-il considérer aussi, dans l'initiative de *l'Express*, le souci de quelques-uns de donner à M. Mendès-France une plate-forme de départ pour la conquête du titre de « leader de la gauche française et de l'opposition ». On voit tout le parti qu'il est possible de tirer du seul fait que MM. Bevan et Nenni, qui ont derrière eux des partis puissants et organisés, aient accepté de parler de choses sérieuses avec M. Mendès-France qui, pourtant, n'est pas même socialiste.

On découvre là l'équivoque d'une discussion, par ailleurs fort intéressante. De quoi s'agissait-il au juste ? De permettre aux dirigeants de gauche de trois pays européens d'unifier leur doctrine et leur comportement, de se rapprocher et de s'allier afin de se renforcer mutuellement ? Mais ni sur la politique étrangère, ni sur la politique économique, ni même sur l'aide aux pays sous-développés, les divergences n'ont été surmontées.

Ne s'agissait-il donc pas plutôt, en cette occasion, d'un geste de deux personnalités socialistes, en faveur de M. Mendès-France, à qui ils accordent une sorte de patronage pour l'aider à reconstituer un puissant parti de gauche, les deux grands frères venant en quelque sorte au secours du benjamin qu'ils préfèrent à son rival, M. Guy Mollet ?

En effet, comme devait le préciser, quelques jours plus tard M. Nenni : « Le point le plus faible est la France, qui manque encore d'un centre et d'un pôle d'attraction. Cette situation se prolongera tant que durera l'orientation actuelle de la S.F.I.O. Il existe en France une gauche communiste, qui a retrouvé sa force électorale aux dernières élections municipales ; il n'existe pas encore une gauche socialiste et démocratique efficace. »

L'opération réussira-t-elle ? La candidature de M. Mendès-France soutenue à l'intérieur par *l'Express*, à l'extérieur par deux pontifes du socialisme européen, parviendra-t-elle à l'emporter face à un parti socialiste qui a, au moins, le mérite d'exister et d'avoir des parlementaires et qui, envers et contre tout, demeure soumis à son Secrétaire général ?

Mais le colloque des Trois ne présente pas que des aspects négatifs. Il permet aussi de comparer le style et le tempérament de trois hommes qui, honnêtement, se sont essayés à faire le point de leurs divergences autant que de leurs convergences.

Désengagement, décolonisation, planification, tels sont les trois mots clés de l'entretien. M. Bevan et Mendès-France sont de farouches partisans du désengagement mais ils ne s'accordent pas sur les modalités, le premier voulant neutraliser l'Allemagne, le second préférant la découper en tranches selon le processus qu'il devait longuement exposer lors d'une récente conférence de presse. Quant à M. Nenni, il préfère s'en tenir au neutralisme pur et simple tout en reconnaissant qu'il ne serait pas opportun de rompre actuellement l'Alliance Atlantique.

La discussion la plus instructive est probablement le dialogue final entre les leaders français et anglais (M. Nenni avait dû retourner précipitamment en Italie en raison de la crise ministérielle qui venait d'y éclater) sur les problèmes économiques. En effet, si les positions de M. Bevan sont devenues nuancées en matière de politique étrangère, il reste farouchement socialiste lorsqu'il s'agit de l'économie nationale. Et si M. Mendès-France s'accorde avec lui pour insister sur la nécessité de la planification, il se contente de préconiser le seul recours aux moyens dont l'Etat, en France, dispose déjà, en matière de crédit notamment. Aux yeux de ses admirateurs socialistes étrangers, M. Mendès-France passe à coup sûr pour néo-libéral !

Les trois partenaires sont tombés d'accord pour réclamer une conférence de toutes les formations politiques de la gauche européenne. Ce fut là leur seule conclusion pratique. Mais qu'attendre de plus d'une telle conférence ?

(1) Jactard, éditeur.

ESCALES AFRICAINES

*Dakar, Conakri, Abidjan,
Douala, Brazzaville, Fort-Lamy.*

Dakar

BLEU, d'un bleu de Méditerranée, l'Océan. Dakar dans son hiver printanier a le charme d'une illusoire Côte d'Azur. Les villas modernes, auxquelles leur claustras donne un visage somméillant, s'ensevelissent sous le bougainvilliers. Et puis des buildings, partout des buildings frais jaillis, tout blancs sur l'azur du ciel, scintillants de leur mille vitres. Ils écrasent de leur masse insolente les vieilles cases coloniales, ocre et brunes, avec dans leur cour un odorant frangipanier. Au-delà des quartiers résidentiels, tout seul devant la mer, le Palais de Justice. Colonnes de marbre noir sur ciment blanc, l'édifice de la chicane, colossal et triste, semble l'expression même de notre justice impersonnelle et désincarnée.

Et puis, l'avant-garde de leurs baobads dépassée, s'étendent rousses et sèches les campagnes du Sénégal, ces campagnes parmi les plus désolées du monde. Terres planes et déshéritées, elles ne vivent que quelques semaines par l'arachide. Cet hiver, craquelées de sécheresse, ternies de poussière, vers la côte mangée de dunes, elles n'offrent que leur misère.

Mais de partout on l'aperçoit, le bâtiment du Haut-Commissariat. Il ne symbolise plus aujourd'hui que la déchéance de Dakar. A peine avons-nous construit, artificielle et monstrueuse, cette capitale, nous la délaissions. Eclater les vieilles Fédérations, ne plus donner vie administrative qu'aux Etats, comme cela est simple vu de PARIS, sur le papier. A-t-on songé à ce que deviendrait DAKAR réduit au rôle de capitale hydrocéphale du SENEGAL, vidé de son administration quand déjà son port perd de sa valeur commerciale, séparé des quelque vingt millions d'habitants de l'A.O.F. pour laquelle il a été conçu... Mais a-t-on songé à beaucoup d'autres choses ? Dans quelques semaines les Fédérations auront disparu. Que trouverons-nous à leur place ? Dans ce continent de l'Afrique Française nul ne sait plus où seront demain les frontières. Avec grandeur et mauvais

caractère, nous avons déjà largué la GUINEE. Et le MALI ne parvient pas à prendre sa vraie forme.

Menacé, demain ruineux, DAKAR inspire la tristesse. En vain, ses belles en hennin et long bouton de nylon, une épaule coquettement découverte, glissent au long du trottoir (« tu fais l'effet d'un beau vaisseau qui prend le large... »). L'éventaire des Compagnies regorge de marchandises hétéroclites. Les Dioullas cèdent à trois cents francs le bracelet dont ils ont demandé trois mille. En vain... L'inquiétude règne quand même. Les milieux d'affaires se demandent dans quel cadre ils exerceront leurs activités. On a construit des usines à DAKAR en vue du débouché de toute l'A.O.F. Des barrières douanières, ou au moins des disparités fiscales n'encontreront-elles pas leur essor ? Déjà parce que la fiscalité du SENEGAL est plus lourde que celle du SOUDAN, les cigarettes produites à DAKAR ne se vendent pas directement sur place, mais via BAMAKO, d'où elles reviennent en fraude.

Qu'a-t-on fait pendant cet été ? Voici plusieurs mois que l'éclatement des Fédérations est décrété. Pourquoi n'a-t-on pas prévu la succession ? Pourquoi n'a-t-on pas obtenu au moins l'unité douanière et la coordination des fiscalités ? La loi-cadre, elle, avait laissé subsister l'unité économique de l'A.O.F.

L'intérêt de la FRANCE est-il que les unités de la Communauté soient très petites ? Contre SEKOU TOURE et le risque qu'il représente désormais pour nous, une arme était entre nos mains : constituer un ensemble assez vaste pour que le Président de l'U.G.T.A.N. se sente trop à l'étroit dans sa GUINEE. D'autre part, et je le sentirai chaque jour avec plus d'insistance en AFRIQUE, une grande compétition est ouverte entre les Africains français et les Africains britanniques. N'affaiblissons-nous pas nos partenaires de la Communauté en ne laissant subsister que de trop petits Etats en face des mastodontes de la Nigeria et du Ghana ? Que deviendra surtout le DAHOMEY, réduit à lui-même, avec tout au plus l'appoint du seul NIGER, enserré qu'il se trouve entre les masses d'Afri-

que anglaise. Sans doute l'A.O.F. était-elle un monstre, sans doute constituerait-elle une anomalie historique, mais, et j'y reviens, même si l'on jugeait nécessaire de l'éclater il fallait tracer au préalable les nouveaux cadres africains. Tout un été et tout un hiver décisifs nous n'aurons eu que confusion.

Pourtant, malgré cette hypothèque inquiétante, le SENEGAL demeure un espoir. Il est politisé et de la façon la plus byzantine : c'est vrai. Il est pauvre, tragiquement pauvre : c'est vrai encore. Pour toute ressource cette arachide que la FRANCE achète très au-dessus du cours, mais qu'on ne paie au paysan, si mes informations sont exactes, qu'à peu près la moitié du taux fixé. Mais le SENEGAL garde pour lui sa qualité humaine. Il garde pour lui d'être peut-être le seul Etat d'Afrique que ne guette pas la dictature. Il garde pour lui sa francisation profonde. Parce que ses leaders ne ménagent pas à notre égard des propos assez déplaisants, on s'y trompe à PARIS. On ne comprend pas que les Sénégalais nous traitent ainsi parce qu'ils se sentent des nôtres. Je sais tel homme politique, qui livre dans *le Monde* des propos presque outrageants, mais qui, dans les instances de son parti, multiplie des déclarations qui dans notre bouche paraîtraient cocardières. Déjà au temps de Louis XIV...

★ ★ ★

Conakry

TOUFFEUR des palmes, et ce paysage que l'on croirait polynésien. Les cocotiers penchent leur panache sur une mer de nacre. CONAKRY, provincial et un peu désuet, aligne ses boulevards au long de sa côte basse. Tout est désert, tout est propre, d'une propreté ostensible. La population est accueillante, mais les agents sur leur mirador ne règlent avec de grands gestes mécaniques qu'une circulation fantôme.

Toute la vie de CONAKRY s'est réfugiée à l'Hôtel de France, ce Palais gris-bleu, de style LE CORBUSIER, qui de trois côtés domine la mer. Tous les va-tours se sont précipités sur le cadavre. Voici la chambre des diamantaires d'Amsterdam et celle des cotonniers japonais. Les Tchèques et les Polonais passent muets et fermés, yeux baissés comme si un seul regard sur la mer pouvait les mener en Sibérie. Un Allemand de l'Est marche sur ses talons, qu'évite avec peine un Allemand venu de Bonn. On agiote, on suggère, on promet... Mais à la porte, les comptoirs des Syriens sont presque vides, les Maisons de Commerce ont des allures de vieux vaisseaux désemparés. Les niveaux de vie ont baissé de plus de quinze pour cent... Qu'im-

porte. Nul ne murmure. L'Africain est passif devant la misère qui lui vient des siens. Le mot d'indépendance garde encore des magies pour les ventres creux. Et puis, le départ des Français assure à certains de belles promotions.

Force est de constater que ce pays s'est passé de nous. Vaille que vaille sans doute, mais il est trop solidement tenu en main pour que les conséquences soient visibles. De tous les pays d'Afrique, la GUINEE était le plus apte à vivre par lui-même. SEKOU TOURE le savait bien.

Car la Guinée aujourd'hui, c'est SEKOU TOURE. Il siège dans le Palais du Gouverneur, face au socle de la statue déboulonnée de BALAY. En costume européen, dans son grand bureau climatisé, il n'a devant lui qu'une seule photographie : NASSER. Autour de la pièce, des rayons, chargés surtout de ses propres œuvres. Plus que ses propos, plus que sa courtoisie un peu froide mais séductrice, ce bureau révèle la pensée de SEKOU-TOURE.

Que veut-il ? Où pense-t-il en venir ? Voici d'abord la photographie de NASSER (et non celle de N'KRUM-NAH !). Elle résume son programme de politique étrangère : le neutralisme positif et coller aux Etats musulmans. Telle est une des raisons, pour ce marxiste sans doute athée, d'islamiser à fond son pays et d'en réveiller le zèle religieux un peu assoupi. Il étouffe les missions chrétiennes (persécuter n'est plus de mise). Il a signé beaucoup d'accords avec l'Est, mais ceux-ci montrent une telle inconséquence économique qu'ils ne peuvent avoir qu'un sens : peser sur l'Occident et équilibrer politiquement les conventions heureuses pour les deux parties qu'il a signées avec la FRANCE.

L'Islam est à côté de l'U.G.T.A.N., dont les cellules s'insinuent partout en Afrique, un bon moyen d'influence dans l'Afrique française.

Car ce neutralisme n'est qu'une étape. SEKOU-TOURE se sent un génie de trop d'envergure pour la seule GUINEE. Il vise à la domination de l'Afrique, à sa domination matérielle, à son emprise spirituelle aussi. Et nous trouvons les rayons chargés de ses œuvres. SEKOU-TOURE écrit beaucoup. Malgré les charges du pouvoir, il fait des cours. Le magistère de MAO-TSE-TOUNG le hante. Il se veut le doctrinaire d'un autre néo-marxisme, à l'africaine cette fois-ci. A la fameuse lignée issue de HEGEL, il entend bien joindre son nom.

Pour atteindre ses fins la voie n'est pas simple. Il ne craint rien sur sa droite, et les escarmouches de certains milieux anciens combattants, des mécontentements sporadiques de-ci de-là n'auront guère de prise sur lui. Mais neutraliste et d'un marxisme légèrement hétéro-

doxe, il se heurte à des éléments plus radicaux jusque dans son propre gouvernement. Certains s'impatientent qu'il demeure encore assez près de nous. Si l'U.G.T.A.N. soutint contre lui une grève de transporteurs à KAU-KAU, n'en est-ce pas un signe ?

Un seul commentaire : grâce à l'encadrement du pays qu'il avait su réaliser depuis trois ans (sous les bénédictions de nos gouverneurs), grâce à son génie politique, grâce à l'unité musulmane qui amortit les hostilités trifales presque partout ailleurs déclenchées en Afrique, SEKOU-TOURE a « gagné la première manche ».

Face à ce succès la FRANCE ne peut adopter qu'une seule attitude : la dignité et la loyauté. Elle ne gagnerait rien à, volant au secours de la victoire, se précipiter au même postillon que les « requins ». Peut-être ne ferait-elle même qu'accroître la défiance déjà créée par certaines circonstances assez navrantes de notre départ. La loyauté, pour l'exiger en retour. Les conventions que nous avons signées sont un test si elles peuvent être, si elles sont appliquées dans leur lettre et dans leur esprit, le départ d'une nouvelle collaboration, féconde pour la GUINEE comme pour la FRANCE. Je songe surtout à la convention par laquelle la GUINEE a reconnu que la FRANCE devait garder une position économique *privilegiée*. La République guinéenne va établir un tarif douanier. Or, elle a signé plusieurs accords où elle a reconnu à d'autres pays la clause de la nation la plus favorisée. La FRANCE doit exiger qu'une telle clause n'entame pas son privilège et de bénéficier d'un tarif préférentiel même par rapport à ces pays.

Souhaitons cette loyauté réciproque, car rien n'est quand même perdu en GUINEE. Beaucoup de nous restent jusque dans les réflexes de ces peuples, jusque dans les réflexes de ses ministres qui parlent encore de « la Métropole ». Malgré bien des malentendus, malgré les amertumes d'un passé proche, la GUINEE ne peut employer que notre langue et sans doute par ce truchement s'apercevra-t-elle un jour qu'entre elle et nous, un lien très profond demeure.

★ ★ ★

Abidjan

G GRATTE-CIEL et autoroutes, tapageusement modernes sur sa sommeillante lagune : ABIDJAN. Le pont enchaîné par la volute des routes aux deux rives une fois franchi, voici TREICHVILLE et ses masures — avec aussi les ruines calcinées des cases dahoméennes. Le contraste est trop brusque dans cette dou-

ble capitale où l'outrance financière côtoie la misère, où l'outrance financière ne cache la misère qu'au voyageur trop pressé ou « jobard ».

Un ami m'a décrit ABIDJAN comme une grille en fer forgé devant une cabane à lapin. L'image n'est pas outrée. TREICHVILLE dépassée, commencent des campagnes misérables et qui pourraient être riches. Elles commencèrent même d'être prospères quand voici quelques années un Gouverneur bon économiste organisa la culture du café et du cacao. Mais depuis lors la COTE D'IVOIRE, hypnotisée de spéculations et de politique, a délaissé ses campagnes. On n'a pas planté un plant de cacao depuis cinq ans. On ne remplace même pas les manquants. Chaque année le café se dégrade, si petit à présent me dit le même ami qu'il en est presque tout moulu. La forêt fournit cent cinquante mille tonnes de bois, mais on l'exploite dans de telles conditions de déprédation, sans jamais replanter un arbre, que la savane gagne et bientôt le climat sera modifié. On pourrait aussi cultiver le riz, mais la riziculture se résume à de multiples projets dans des cartons verts. En attendant, on importe, à coups de devises, quatre-vingt mille tonnes par an.

ABIDJAN n'est plus qu'une étrange île industrielle au bord d'un territoire qui agonise.

Mais que de fièvre dans cette vaine cité. ABIDJAN tourne au LIBERIA des peaux blanches. Chaque homme d'affaires prétend gouverner. Les négociants ont envahi la politique, dans une indépendance farouche qui masque mal un colonialisme nouvelle mode. Et pendant ce temps, à peine au-delà des lagunes, ressuscitent les vieilles luttes triviales et les plus barbares coutumes. On recommence, pour faire pousser le café, à couper un Mossi en deux.

Un homme garde pourtant assez de prestige pour remettre un peu d'ordre dans ce chaos, M. HOU-POUET-BOIGNY. Mais c'est à PARIS qu'il règne, pendant que son pays croule.

S'il ne retourne pas en Côte d'Ivoire, s'il ne prend pas lui-même en main le Gouvernement, son adversaire SEKOU-TOURE a déjà gagné la partie. Tandis que le R.D.A. n'est qu'une façade, les cellules de l'U.G.T.A.N. clandestines s'implantent partout. Grisée de commerce, ivre de constructions, brillante mais condamnée, la COTE D'IVOIRE est le point le plus faible de cette Communauté dont on la prétend le test.

Pourtant tout est possible encore. Je me rappelle un soir, dans un village de pêcheurs, aux portes même d'ABIDJAN. Entre les masures les hommes s'étaient rassemblés, drapés dans leurs pagens multicolores. Patients et graves, ils répétaient les chants pour la messe du lendemain.

Rien n'est jamais perdu dans un pays d'un tel potentiel spirituel que l'Afrique. Mais saura-t-on le mettre en valeur ?

★ ★ ★

Douala

CHALEUR épaisse, comme substantielle : DOUALA. L'air moite étouffe les rives lagunaires de la Wouri. Le soleil même semble gris. J'ai hâte de gagner Yaoundé, si coquet entre ses collines sinueuses.

DOUALA, YAOUNDE et cette SANAGA maritime que je survole, attestent qu'en AFRIQUE on ne doit jamais désespérer. Qui aurait dit, voici deux ans, que je citerais le CAMEROUN comme le grand espoir et la réserve de calme africains. Pourtant ce pays, désormais libéré des officines agitatrices de l'O.N.U., semble promis à un équilibre politique qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur ce continent.

Il le doit sans doute au caractère pondéré de ses hommes d'Etat. Ceux-ci ont surmonté les hostilités raciales qui pouvaient devenir aussi graves ici que dans les pays voisins. Surtout, quand la COTE D'IVOIRE dérive dans tous les paganismes — du paganisme de l'argent à celui des prophètes aberrants — le CAMEROUN, catholique, protestant ou musulman demeure une terre de fidélité divine et de morale. Sa maturité politique, relative sans doute mais réelle, en est le fruit.

La vie économique s'est trouvée un peu entravée par les craintes qu'inspiraient les décisions de l'O.N.U. Ce cap doublé, elle doit reprendre.

Ce calme du CAMEROUN est un atout essentiel pour l'AFRIQUE. Situé en charnière entre l'Afrique Occidentale, l'Afrique Equatoriale et l'Afrique Sahélienne, le Cameroun est à la fois comme le pivot de ce continent et comme sa caisse de résonance. L'échec de la rébellion en SANAGA prouve aussi que les guérillas ne sont pas obligatoirement victorieuses.

★ ★ ★

Brazzaville

UNE nuit d'horreur, des enfants étripés fuyant en retenant leurs boyaux dans leurs mains, des femmes éventrées, une telle furie de meurtre qu'on en égorgeait jusqu'aux chiens. La terreur et la honte de cette nuit sinistre continuent de peser sur BRAZZAVILLE.

Elle fait illusion pourtant, cette ville si coquette. POTO-POTO que veille, sublime, Sainte-Anne du

Congo, et qui dort enseveli sous un océan de palmes. Tout BRAZZAVILLE n'est que verdure, un lac de verdure étincelantes entre les mornes du BATEKE et le CONGO.

La décolonisation, je l'ai déjà écrit d'ailleurs, n'est simple que pour les théologiens en chambre et les militants socialistes de BELLEVILLE. Le vernis colonial craqué, remontent en surface les siècles obscurs. De vieilles sociologies qu'on croyait mortes resurgissent. Elles submergent un pauvre demi-siècle d'histoire moderne, ne lui empruntent guère qu'une terminologie.

Vieilles luttes claniques habillées en heurt de partis à l'euro péenne. Ici les M'Bochis, débaptisés en socialistes ont, sous le leadership de Jacques OPANGAULT, exercé leur dictature contre les BALLALIS DU SUD. Menés par un habile manœuvrier, l'Abbé Fulbert YOULOU, ceux-ci ont renversé, s'étant eux-mêmes baptisés R.D.A., le Gouvernement OPANGAULT. Depuis lors la férule du SUD a pesé lourd sur le NORD, les BALLALIS prenant revanche de millénaires humiliations. Une telle lutte, enracinée si je puis dire dans une pré-histoire, ne pouvait longtemps rester « manière de Blancs ». Alors, dans cette nuit tragique la plus vieille Afrique, l'Afrique des hommes-panthères, l'Afrique des flèches empoisonnées et des initiations sanglantes a reparu.

Malgré de tels heurts les peuples du CONGO continueront-ils de vivre ensemble ? On parle de nouveaux découpages, le NORD du CONGO se rattachant à l'OUBANGUI. Dans cette Afrique tout est en question.

La stagnation économique accentue le drame dans des pays de peu de ressources. Absorbée par le Plan de Constantine, la France a réduit ses investissements. Ils étaient à l'anémie économique de l'Afrique comme une transfusion sanguine. En même temps, sur place, les Européens cessent toutes dépenses. Déjà, les administrations sont plus réduites. Surtout la précarité de la situation incite les Européens d'ici, et même les meilleurs, à vivre avec parcimonie. Ils tentent à toute force d'accumuler du C.F.A. pour acheter un appartement en France. Je tiens de chefs de maisons de commerce que leurs employés se privent du nécessaire, restreignent même sur la nourriture au détriment de leur santé.

Des mauvaises fées penchées sur le berceau de la jeune Communauté, le découragement des Européens est la plus pernicieuse.

Pourtant, dans notre Afrique, aucune haine n'est dirigée contre les Français. Aucun blanc, même aux pires heures, ne s'est senti menacé à Brazzaville. Qu'on traverse le Congo, la situation est tout autre. Léopoldville n'offre que des visages hostiles et on continue d'y lapider

les voitures européennes. C'est un signe d'ailleurs que l'émeute de Léopoldville se soit déroulée aux cris de « A bas les Belges ! Vive de Gaulle ! »

★ ★ ★

Fort-Lamy

DELICES de retrouver au Tchad la sécheresse et la couleur. Le Chari roule ses flots bleus sur du sable rose. Des grues royales, couronnées d'or, marchent gravement sur ces rives d'où fuient à tire-d'aile des oiseaux troglodytes tout verts, des cardinaux de pourpre et de noir, des chasseurs d'Afrique couleur d'azur.

Je ne crois pas qu'existe de plus belle humanité que les habitants du Tchad. Ce soir, des dieux de bronze luisants d'eau se lavent à la rivière, jambes longues et minces, épaules droites, attaches fines, tout Tchadien est un aristocrate. Même vêtu de guenilles, il le sait. Cette humanité est impériale.

Pauvre pays pourtant, sans autre ressource que le coton, dur à cultiver, et des troupeaux romantiques. Pays menacé surtout de ses voisins d'influence anglaise. Ceux-ci l'enserrent comme une double pince, prolongeant de part et d'autre des chemins de fer jusqu'à ses frontières.

Malgré les remous d'une politique assez byzantine, cette dernière image d'Afrique m'encourage. J'ai parlé des mauvaises fées au berceau de la jeune Communauté. Elles abondent, et tant que pour plusieurs années l'Afrique sera secouée de convulsions. Chaque Etat tendu entre son Nord et son Sud, est menacé d'éclatement. Aucun d'eux, sauf le Sénégal, qui ne vire à la dictature. Notre vocabulaire démocratique ne la voile déjà qu'à peine. De vieilles sociologies, souvent cruelles, ressurgissent. Oui, tout cela est vrai. Et pourtant...

Et pourtant... J'y pensais à Poto-Poto quand les jeunes peintres qu'on y forme me montraient leurs œuvres qu'une exposition parisienne a rendues notoires : l'Afrique possède de telles ressources humaines qu'elle dépassera cet âge difficile de sa puberté. On me demande depuis mon retour : « Etes-vous optimiste ? Etes-vous pessimiste ? » Ces mots n'ont guère de sens pour l'Afrique. Des troubles, des incertitudes suscitent toutes nos craintes. Mais en même temps, je ne sais quel lyrisme de la vie les balaie. L'Afrique est cet enfant de quinze ans, dégingandé, insupportable, mais déjà si près d'être un homme.

Et comme avec un enfant de quinze ans, nous ne pouvons que la regarder grandir, discrets. A peine sommes-nous admis à l'aider. Et d'ailleurs, l'assistance aux

pays sous-développés, cette « tarte à la crème » de notre époque, peut-elle plus qu'un « comprimé d'aspirine pour une jambe coupée ? » Aucune assistance technique ne résoudra, et c'est un exemple, les problèmes posés par la démographie de l'A.O.F. où, chaque année, l'excédent des naissances sur les décès est de quatre cent mille

LA VIE AFRICAINE MULTIPLE ET CHAUDE.

âmes. Mais nous devons faire confiance à la vie. Ce que ne peuvent nos formules et nos recettes, elle le peut. Tandis que mes piroguiers martelant la coque pour accentuer le rythme, m'entraînent sur la rivière au milieu des vols de flamants roses, je sens sourdre de tout le paysage la vie africaine, multiple et chaude. Quelque chose qui dépasse les prévisions et les calculs des hommes...

PIERRE SOLESMES

VERS QUELLE

AVEC

RAYMOND ARON

ANDRÉ PHILIP

MAURICE SCHUMANN

LE stade de la guerre froide sera-t-il dépassé et remplacé par celui de la coexistence pacifique ?

Les deux « grands » qui s'affrontent parviendront-ils à trouver une loi de composition ?

La coexistence pacifique est une « doctrine » à laquelle les Soviétiques n'attachent pas la même signification que les Occidentaux ; ni les uns ni les autres ne lui assignent les mêmes objectifs.

« France-Forum » a demandé à trois éminents spécialistes des questions internationales, Raymond Aron, André Philip, Maurice Schumann, d'examiner les aspects militaires de la coexistence, c'est-à-dire, dans les circonstances présentes, le problème du dégagement, l'éventualité de la création d'une zone démilitarisée et dénucléarisée, le statut de Berlin, les chances d'une modification du statu quo européen.

Les aspects politiques et économiques de la coexistence pacifique seront étudiés par les mêmes interlocuteurs au cours d'un second échange de vues que nous publierons dans notre prochain numéro.

RAYMOND ARON. La formule de coexistence pacifique, à mon sens, n'est pas d'abord l'expression d'une doctrine, elle est d'abord l'expression d'une situation de fait. Il y a actuellement dans le monde et spécialement en Europe deux blocs de puissance, deux grandes alliances militaires qui ont le choix fondamentalement entre deux possibilités. Ou bien ces deux coalitions s'engagent dans une lutte à mort ayant pour but d'éliminer l'une ou l'autre, mais étant données les armes atomiques et thermo-nucléaires, une guerre à mort présenterait un suicide commun, ou bien, en l'absence de cette guerre à mort, les deux coalitions sont obligées de coexister exactement comme l'empire romain et l'empire parthe coexistèrent pendant une longue période, aucun des deux empires ne voulant courir les risques d'une explication se terminant par la victoire totale d'un des deux camps,

Conceptions soviétiques et occidentales de la coexistence

IL est vrai que les Soviétiques emploient l'expression dans une signification doctrinale, ils prétendent qu'ils sont favorables à une coexistence pacifique d'Etats ayant des régimes politiques différents et il est vrai que leur doctrine comporte coexistence, pendant une certaine durée, de pays ayant des régimes différents. Mais cette coexistence pacifique pour eux n'est qu'une phase transitoire qui doit se terminer par la victoire totale de l'ensemble des pays ayant le régime communiste. L'aboutissement de la victoire totale du communisme étant posé par les Soviétiques comme nécessaire historiquement, les dirigeants de Moscou veulent certainement aider à l'accomplissement de la nécessité historique, ce qui signifie que la coexistence pacifique qui est sincère en tant que situation transitoire n'est pas l'expression de leur pensée secrète en ce qui concerne le terme final de l'histoire. Mais les Occidentaux, qui sont d'accord avec les Sovi-

tiques pour ne pas régler les problèmes qui les divisent par une guerre totale, peuvent accepter cette coexistence (temporaire dans la pensée des Soviétiques) avec l'idée qu'à la longue, peut-être, les Soviétiques abandonneront leur doctrine plus ou moins absurde selon laquelle tous les pays industriels doivent finalement avoir le même type d'organisation économique et social. L'Occident donc doit admettre le fait de la coexistence pacifique, mais au lieu de se donner comme terme final la victoire totale d'une coalition sur l'autre, il pourrait se donner comme terme final la conversion du monde soviétique à notre conception pluraliste de l'univers. Nous devons accepter que l'essence d'une humanité unifiée mais civilisée (ce serait l'unification économique et sociale appliquée par des moyens techniques) n'exclut pas le dialogue sur le mode d'organisation économique et sociale, pas plus que nous n'excluons le dialogue intérieur de chacune de nos sociétés. Nous avons donc une doctrine de la coexistence pacifique ; nous avons une vision à long terme qui est différente de la vision à long terme soviétique parce qu'au lieu d'être catastrophique, elle est pluraliste. Seulement, dans la phase de la coexistence pacifique où nous vivons, il y a deux aspects fondamentaux : premièrement, la ligne de démarcation entre les deux blocs en Europe est tracée de telle façon qu'il surgit un certain nombre de problèmes plus ou moins brûlants dont le plus brûlant est aujourd'hui celui de Berlin et, deuxièmement, en dehors des deux blocs consolidés en Europe, il existe une grande partie du monde et surtout de pays que l'on appelle sous-développés, mais qui pour la plupart ne sont ni soviétiques, ni atlantiques. La compétition entre les deux blocs a moins, à mon sens, pour enjeu la rapidité de développement dans un bloc et dans l'autre que la contribution que chacun des deux blocs pourra apporter au développement des non-engagés non dé-



COEXISTENCE ?

veloppés. Pour moi, les deux grands problèmes de la coexistence pacifique sont, dans la phase actuelle, premièrement la solution des problèmes de délimitation qui sont l'héritage de la deuxième guerre mondiale, le principal est celui de Berlin et du partage de l'Europe en deux blocs, et deuxièmement le problème de la compétition ou de la coopération des deux blocs au développement des pays sous-développés. Je dis compétition ou collaboration parce qu'il peut se faire que la compétition prenne aussi la forme de coopération, je n'ai qu'à évoquer le livre récent et suggestif de M. François Perroux, pour que l'on sache de quoi je veux parler. Ce peut être la tâche commune des deux sortes de régime que d'aider les pays sous-développés à élever leur niveau économique et technique et aussi le niveau de vie de leur population.

Refus de la guerre totale et compétition économique

ANDRE PHILIP. Je suis complètement d'accord avec Raymond Aron sur la définition du problème. Je préciserai peut-être simplement un certain nombre de points.

Premièrement, comme il l'a dit, la coexistence signifie pour nous que nous voulons éviter le combat militaire qui nous mènerait à la catastrophe finale et que nous conservons l'espoir que, petit à petit, le développement économique de l'U.R.S.S. lui-même suscitera certaines transformations internes qui la mettront dans une situation où un dialogue réel pourra être engagé. Je précise cependant que la reconnaissance d'un état de fait n'est pas une reconnaissance juridique, politique et psychologique du statu quo, c'est-à-dire que, en nous mettant en face de la réalité présente, nous n'acceptons pas les structures et les démarcations telles qu'elles ont lieu maintenant et que nous conservons l'espoir que des modifications pourront avoir lieu pacifiquement, par voie de négociation.

Je crois, par ailleurs, que l'essentiel de l'opération est en réalité une opération de transfert, le remplacement de la notion de combat par la notion de concurrence et, presque dans une certaine mesure, de défi sportif. Ni l'un ni l'autre n'est assez fort pour courir le risque d'une lutte totale à caractère militaire, mais la lutte se poursuit sous des formes différentes sur le plan économique. Il est, pour ma part, certain que si, d'ici une dizaine d'années, l'U.R.S.S. continue à avoir un rythme de croissance de 10 % et que les pays de l'Occident, sous prétexte de sauvegarder la monnaie, en restent à des rythmes de croissance de 1,5 ou de 2 %, au bout de dix ans il n'y aurait plus de coexistence possible,

parce que le poids économique aurait été suffisamment changé pour faire balancer les peuples, jusqu'ici non engagés, du côté de celui qui apparaîtra le plus fort.

La notion de coexistence signifie donc que, sur le terrain du développement économique, il y a une sorte de défi sportif et que l'on doit poursuivre la politique intérieure et la politique internationale en mettant au premier plan une politique régulière, harmonisée, stable de croissance permettant de faire face au développement économique des peuples. Enfin, il est bien certain que de plus en plus apparaît le problème fondamental des pays sous-développés actuellement neutralistes non engagés, qui regardent les expériences économiques poursuivies de côté et d'autre pour voir laquelle est la mieux capable de s'adapter à leur situation, de leur apporter une aide. C'est dans le domaine de l'aide aux pays sous-développés que la concurrence entre les deux régimes se manifestera, et que, peut-être, on pourra envisager de façon partielle d'abord, et plus importante ensuite, non plus une concurrence mais une véritable coopération dans une action commune de tous les peuples aujourd'hui industrialisés en faveur des pays sous-développés. Je crois donc que nous devons envisager successivement le problème actuel des lignes de démarcation qui se pose à propos de Berlin et ensuite le problème du développement économique et des relations avec les pays sous-développés.

RAYMOND ARON. Avant que nous envisagions le problème concret tel qu'il est actuellement posé, à savoir celui de Berlin et du statut de l'Europe, je voudrais reprendre deux points dans les remarques qu'a faites André Philip.

Premièrement, je suis d'accord avec lui que l'acceptation de la coexistence pacifique, c'est-à-dire le refus de la guerre totale, n'implique pas de notre part une reconnaissance morale de la soviétisation de l'Europe orientale, ni même de la soviétisation d'une fraction de l'Allemagne. L'acceptation, mieux, la volonté de non-guerre doit s'accompagner de notre part du maintien de revendications qui sont fondées, dans notre conscience, sur des raisons d'ordre moral, et j'ajoute une chose : c'est une grande illusion de la part d'un certain nombre d'occidentaux de croire que la coexistence pacifique est plus facile si nous abandonnons nos revendications pendant que les Russes n'abandonnent jamais les leurs. La coexistence doit être fondée, comme je le dis volontiers, sur des revendications bilatérales incompatibles. Nous avons nos revendications comme ils ont les leurs. Nous renonçons les uns et les autres à atteindre nos objectifs par des moyens militaires parce que nous savons que

nous ne le pouvons pas, donc nous acceptons, en fait, un certain statut territorial de l'Europe, mais nous ne perdons pas l'espoir que ce statut ne soit, avec le temps, modifié, de la même façon que les Soviétiques ne reconnaissent jamais pour définitive la non-communisation de tel ou tel pays. Donc, ceci signifie que *le transfert de la lutte du plan de combat au plan de la concurrence pacifique ou économique ne sera jamais total*, car André Philip a dit très justement qu'il faut autant que possible accomplir ce transfert, mais la non-reconnaissance qu'il a très justement notée exclut le transfert total. Il ne peut pas ne pas rester un élément, disons, de conflit politique, précisément parce que nous ne pouvons pas accepter que les Hongrois, par exemple, n'aient jamais le droit de choisir un régime qui convienne à leur désir et à leur système de valeur.

Rythmes de croissance en U.R.S.S. et aux U.S.A.

DEUXIEME remarque : André Philip, en passant, a fait allusion aux politiques économiques occidentales qu'il n'aime pas et il a utilisé des chiffres qui, il le sait comme moi, ne sont pas des chiffres vrais. Il n'est pas vrai que le taux de croissance de l'Union Soviétique soit de 10 % par an, il n'est pas vrai que le taux de croissance des pays occidentaux ne soit que de 1 ou 1,5 %. Il a donné ces chiffres simplement pour illustrer le décalage du rythme de croissance, mais le rythme de 10 % n'est même plus vrai pour l'industrie russe, *a fortiori* le rythme de 10 % n'est-il pas vrai pour le produit national russe dans son ensemble. Philip sait comme moi qu'au cours de ces dernières années, il y a un ralentissement du rythme de croissance de l'économie russe pour des raisons multiples ; certaines de ces raisons étant tout simplement qu'il est plus difficile de maintenir un rythme de croissance très élevé quand il est arrivé à un certain plateau parce qu'il y a certains investissements indispensables pour renouveler le matériel existant. D'autre part, au fur et à mesure que le niveau de vie s'élève, par un paradoxe apparent qui est au fond très logique, on peut moins sacrifier le niveau de vie des populations. En ce qui concerne le rythme de 1 à 1,5 %, de croissance par an, s'il est exact pour les Etats-Unis au cours de ces dernières années, il n'est pas exact pour l'Europe, il n'est pas vrai pour la France, il n'est pas vrai pour l'Allemagne. Je suis tout prêt à accepter avec Philip qu'il ne convient pas que les pays occidentaux sacrifient le rythme de croissance à l'assainissement monétaire, mais il y a des circonstances, et je crois que nous étions dans cette circonstance à la fin de 1958, où il faut transitoirement préférer l'assainisse-

ment monétaire au maintien du rythme de croissance, simplement parce qu'on ne peut pas faire autrement ! Mais l'illusion, le malentendu que je voudrais dissiper c'est que depuis un certain nombre d'années, il y aurait à craindre, pour les années qui viennent, un tel décalage du rythme de croissance entre le monde soviétique et le monde occidental que le monde soviétique pourrait acquérir dans les dix ans une supériorité écrasante. L'avance que possède aujourd'hui les Etats-Unis en tant que niveau de vie et en tant que capacité industrielle est telle qu'il n'est pas question qu'en dix ans l'Union Soviétique puisse rattraper son retard même si les Etats-Unis continuent à avoir, comme nous le déplorons, un rythme de croissance trop lent.

Maintenant que j'ai marqué les réserves, j'ajoute que pour les idées prises globalement, je suis d'accord.

ANDRE PHILIP. Je suis plus inquiet que ne l'est Raymond Aron, parce que les Etats-Unis qui avaient un rythme de croissance encore assez élevé à la fin de la deuxième guerre mondiale, l'ont vu se ralentir et le chiffre que j'ai donné de 1,5 % est valable pour les cinq dernières années, en comptant évidemment la crise économique de 1957-58 ; mais même si on l'écarte, nous nous trouvons devant un rythme de 3,5 %. Si nous regardons la Grande-Bretagne, elle a depuis 1940 réalisé un merveilleux équilibre financier et rétabli sa balance commerciale au prix d'une stagnation économique absolument totale et de plus en plus inquiétante. L'Europe des Six, fort heureusement, a eu un rythme qui a été de 6 à 7 % pour les dernières années et en France, sous la IV République de 9 %. Même si le rythme russe de 10 % en effet, est déjà abandonné, je ne crois pas que l'on puisse sérieusement compter en Europe sur un rythme de plus de 6 ou 7 % dans les années à venir, mais je pense que le rythme de 6 ou 7 % sera la réalité en Russie. Si nous ne fixons pas pour l'Europe occidentale un chiffre que je fixerai à 6 % minimum, dont 3 % pour relever le niveau de vie et 3 % pour venir en aide aux pays sous-développés, nous risquons de nous engager dans une situation extrêmement dangereuse et de nous mettre dans une position croissante d'infériorité économique.

La question de Berlin

MAINTENANT je voudrais en venir à l'autre problème et commencer à aborder la question de Berlin. Aron a dit « il n'y a pas de transfert total », je suis d'accord. Le problème de nos revendications contradictoires restera toujours, mais je me demande si nous



ne sommes pas maintenant à une période où précisément quelque chose pourrait et devrait être tenté. Car au fond, à propos de l'Allemagne, l'attitude de tous les pays occidentaux depuis des années a consisté en fait pendant la semaine à reconnaître le statu quo tel qu'il existe et à prêcher le dimanche le changement de ce statu quo ; et nous arrivons au moment où il faut choisir, ou pratiquer la semaine ce que nous avons prêché le dimanche ou prêcher le dimanche ce que l'on a pratiqué la semaine. Les Russes essaient de nous faire prêcher le dimanche ce que nous pratiquons la semaine, c'est-à-dire de faire officialiser un statu quo auquel, en fait, nous nous sommes adaptés. Et lorsqu'ils font des propositions sous quelque forme que ce soit à propos de Berlin Est ces propositions aboutiraient, si l'on négociait exclusivement sur Berlin, toujours à un moment donné, au transfert de la question aux Nations Unies. Je suis persuadé qu'au moment où le problème sera transféré aux Nations Unies, il y aurait une tendance à faire de Berlin une ville internationale, plus ou moins protégée par les Nations Unies, sinon administrée par elles, et en maintenant peut-être les troupes occidentales mais en y ajoutant un contingent O.N.U. supplémentaire. En amenant une discussion au sein de l'O.N.U. du problème de Berlin (et comme pour toute discussion, il faut que les intéressés y soient) le résultat serait la reconnaissance officielle de l'existence de l'Allemagne de l'Est et son entrée dans l'O.N.U., c'est-à-dire la reconnaissance non seulement de l'Allemagne de l'Est mais de tous les pays satellites du camp soviétique. Elles seraient graves les conséquences vis-à-vis de l'opinion publique allemande et il serait tragique le désespoir pour l'ensemble des pays d'Europe ; cela je ne le veux absolument pas. Je me demande s'il ne faudrait pas précisément faire le contraire, c'est-à-dire essayer de mettre en pratique peu à peu et difficilement ce que nous prêchons le dimanche. *Ce que je désire pour ma part toujours, c'est chercher tous les moyens possibles pour aider l'Allemagne de l'Est et les pays aujourd'hui satellites à s'émanciper peu à peu, non plus par la révolte mais par une évolution progressive sur le modèle polonais, qui même en Pologne changerait de caractère et de nature si les troupes russes ne séjournaient plus en Europe de l'Est.*

Faire rentrer les Russes dans leurs frontières

JE cherche donc une solution qui ferait rentrer les Russes dans leurs frontières : une zone de dégagement qui pourrait établir une région dans laquelle les armées ne seraient point face à face, qui serait très étroite

et qui comprendrait quelque chose d'assez large pour que du côté russe, cela couvre l'espace entre l'Elbe et Berlin et qu'il n'y ait plus de problème de couloir. Et ensuite une autre zone à définir, que ce soit des cercles concentriques de Jules Moch ou les bandes de P.M.F., ou tout autre système, dans lequel il y aurait un début de ralentissement, de surveillance et de limitation des armements et peut-être de dénucléarisation, avec retrait des seules troupes non européennes mais, puisque la C.E.D. est morte, constitution dans cette zone d'une Défense Européenne Communautaire. Je me demande si, dans cette direction, par une série de négociations longues, difficiles, nous ne pourrions pas chercher quelque chose qui remettrait un peu les frontières en mouvement et déterminerait un retrait des troupes russes.

RAYMOND ARON. Oui, il y a dans ce qu'André Philip vient de dire beaucoup d'idées, beaucoup de propositions, beaucoup d'espoir et beaucoup de danger. Son point de départ, c'est ceci : nous acceptons le statu quo européen pratiquement toute la semaine et nous déclarons le dimanche ce que nous voulons le modifier. Je modifierai, moi, la formule de la manière suivante : nous acceptons le statu quo le dimanche et nous affirmons toute la semaine que nous voulons le modifier ; *l'essence de la situation européenne telle qu'elle existe depuis 1946 c'est que nous ne pouvons pas changer le statu quo et que nous ne pouvons pas le reconnaître moralement.* C'est une situation de fait dont nous ne sommes pas responsables, car nous nous renierions nous-mêmes si nous l'acceptions moralement et nous n'avons pas les moyens de le changer par la force. Il est parfaitement vrai que les Soviétiques veulent essayer de nous le faire accepter officiellement. Et ce que nous voulons, c'est négocier avec Moscou, sans accorder à Moscou ce que nous ne voulons pas lui accorder, c'est-à-dire la reconnaissance morale. Alors jusqu'à ce point nous sommes assez d'accord, André Philip et moi. La question est de savoir comment la situation étant ainsi définie, on peut en sortir.

André Philip dit : si on négocie uniquement sur Berlin, on va s'orienter plus ou moins clairement vers une modification du statut de Berlin dans le sens d'une institutionnalisation internationale de Berlin ayant pour conséquence indirecte une reconnaissance du statu quo et on poussera les Allemands au désespoir. Incontestablement c'est le risque d'une négociation sur Berlin que l'on ne conçoive pas d'autres issues que de transférer plus ou moins clairement aux Nations Unies la garantie de la présence occidentale à Berlin. Et il est

très vrai que le jour où nous aurions reconnu officiellement le partage de l'Allemagne, nous aurions plus de difficultés à maintenir l'Allemagne occidentale dans notre camp. Il ne faut pas exagérer ces conséquences car les Allemands ne sont pas des gens plus bêtes que nous, et ils ont bien constaté que si nous prêchions le dimanche ou tous les jours la modification du statu quo, nous pratiquions l'acceptation du statu quo toute la semaine, ce qui fait qu'ils savaient parfaitement bien que notre revendication était une revendication non susceptible d'être satisfaite dans l'immédiat, de telle sorte qu'à mon sens il ne convient pas d'exagérer les conséquences psychologiques et morales sur l'Allemagne occidentale d'une négociation sur le statut de Berlin. Je voudrais dire tout de suite que le fondement de notre politique allemande, c'est le fait que M. Khrouchtchev, après Staline, n'a jamais rien offert d'autre à l'Allemagne fédérale qu'une semi-soviétisation, sous couleur d'unification. En d'autres termes, les Allemands de l'Ouest sont et, à mon avis, resteront fidèles à l'Occident aussi longtemps que, d'une part, M. Khrouchtchev ne leur proposera pas des conditions d'unification compatibles avec le maintien des libertés des Allemands de l'Allemagne de l'Ouest, et d'autre part aussi longtemps que les Occidentaux démontreront aux Allemands qu'ils sont sincères en soutenant leurs revendications dans toute la mesure compatible avec l'état de forces existantes. Nous pouvons essayer de négocier les modifications du statut de Berlin sans perdre l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest à l'Occident, si nous montrons aux Allemands que nous les aidons dans toute la mesure du possible à défendre les intérêts communs des Berlinoïses et des Allemands de l'Ouest.

Dégagement militaire et modifications au statu quo politique de l'Europe

A LORS le problème que pose André Philip est : pouvons-nous faire mieux que le maintien de la présence militaire occidentale à Berlin combinée avec une participation des Nations Unies, autrement dit pouvons-nous entraîner la modification du statu quo politique par l'intermédiaire du dégagement militaire ?

Ma réponse est la suivante. *Un dégagement militaire pur et simple, s'il n'est pas accompagné de modifications au statu quo politique de l'Europe de l'Est, ne peut pas intéresser les Occidentaux, car des zones de désarmement ou des zones d'armement limité ne présentent à aucun degré une contribution à la sécurité.* C'est pourquoi, la question ne me paraît pas être de savoir si les zones doivent être circulaires ou rectangulaires, s'il faut pré-

férer la formule des sciences politiques, celle de M. Mendès-France ou la formule des polytechniciens, celle de M. Jules Moch, le détail des zones ne m'intéresse à aucun prix, la seule question fondamentale est la suivante : les Russes proposent une zone de dégagement militaire, nous ne devons pas l'accepter, si le dégagement militaire ne comporte pas des possibilités d'évolution politique. Or, sur ce point, je suis sombrement pessimiste. A mon avis, M. Khrouchtchev a rendu parfaitement clair, aussi bien dans ses discours publics que dans ses entretiens privés avec M. MacMillan que le statu quo politique de l'Europe est pour lui immuable, inaccessible à la négociation. Dès lors, ce qu'il nous offre, c'est de réduire notre sécurité par des zones de dégagement militaire sans nous offrir en contrepartie cette mise en mouvement du statu politique de l'Europe qu'évoquait André Philip. Je ne suis pas contre des propositions dans ce sens, mais je suis convaincu qu'une négociation, dès qu'elle soulèvera les deux questions simultanées du désengagement militaire et du dégagement politique se heurtera très rapidement au refus de Khrouchtchev et l'on se trouvera ramené à la négociation sur un nouveau statut de Berlin éventuellement fondé sur la présence militaire des Occidentaux à Berlin, moins sur le droit de conquête datant de 1945-46 que sur un engagement réciproque des deux camps.

ANDRE PHILIP. Je suis d'accord avec Aron lorsqu'il dit que, en réalité, l'U.R.S.S. n'a jamais offert à l'Allemagne, contrairement à l'illusion de certains Allemands occidentaux une possibilité réelle et sincère d'unification. Je dois dire que lorsqu'il y a deux ans, je suis allé à Moscou avec quelques-uns de mes ex-camarades socialistes S.F.I.O. et que nous avons discuté longuement avec Khrouchtchev, celui-ci nous a dit très franchement que jamais il n'accepterait une unification de l'Allemagne parce qu'il considérait qu'une unification en soi était quelque chose de dangereux pour l'U.R.S.S., autrement dit, il n'accepterait que si c'était dans des conditions mettant toute l'Allemagne sous son influence.

Par contre, je reste plus sceptique que Aron sur ce qu'il est possible de tirer d'une négociation limitée seulement à Berlin. Car, enfin, les Occidentaux l'ont déjà dit si les choses tournaient mal, on enverrait un convoi qui avancerait dans le couloir jusqu'au moment où il serait arrêté par les troupes de l'Allemagne de l'Est ; à ce moment-là il ferait demi-tour et les Occidentaux poseraient la question devant les Nations Unies. C'est ce qui se passerait dans la pire des hypothèses. Aron sait que si les Nations Unies s'en mêlent, inévitablement, elles convoqueront l'ensemble des intéressés, y compris

l'Allemagne de l'Est, et que quelle que soit la solution, elle comportera entrée dans l'O.N.U. et reconnaissance officielle de l'Allemagne de l'Est.

RAYMOND ARON. Non. S'il y avait l'hypothèse que vous avez envisagée, à savoir un convoi arrêté, bien qu'à ma connaissance ce qui est envisagé c'est le ravitaillement par air des détachements militaires de Berlin...

ANDRE PHILIP. Je prends la pire des hypothèses...

RAYMOND ARON. Supposons même que dans votre hypothèse du convoi qui est à mon avis très improbable dans l'état actuel des négociations dites secrètes des chancelleries occidentales, l'Allemagne de l'Est soit convoquée aux Nations Unies exactement comme la Chine l'a été, parce qu'elle est partie au débat il n'en résulterait pas du tout la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est et encore moins son entrée aux Nations Unies. On a discuté avec la Corée du Nord, on a discuté avec le régime communiste de Pékin, il n'en est pas résulté l'entrée de ces Etats aux Nations Unies. Autrement dit il en résulterait une reconnaissance de facto du gouvernement de l'Allemagne de l'Est parce que ce gouvernement existe, mais il n'en résulterait pas l'entrée de ce gouvernement à l'O.N.U.

ANDRE PHILIP. Je dois évoquer mon expérience. Chaque fois que se réunit la Commission économique européenne de l'O.N.U., les Russes demandent que l'Allemagne de l'Est soit admise, chaque fois les Scandinaves s'abstiennent. Je sais que les Canadiens sont parfaitement prêts maintenant à une reconnaissance de l'Allemagne de l'Est et je vous garantis qu'une fois l'affaire devant l'O.N.U. vous aurez une majorité des deux tiers pour une solution qui comportera en fait une reconnaissance de l'Allemagne de l'Est.

Dans ces conditions, même maintenant, si nous négocions uniquement sur Berlin, toute solution qui tendra à une certaine internationalisation aboutira directement ou indirectement à une reconnaissance de l'Allemagne de l'Est.

Par ailleurs, lorsque vous dites qu'une politique de dégageant militaire n'apporte rien si elle n'est pas accompagnée d'un changement politique, je ne suis pas tout à fait de votre avis. Un dégageant militaire comportant une très faible zone complètement démilitarisée juste pour permettre un accès jusqu'à Berlin, et pour le reste une zone dénucléarisée avec retrait de troupes non européennes et avec limitation contrôlée des armements, à l'heure actuelle, ne comporte plus de danger militaire réel. Il présentait de graves inconvénients lorsqu'on avait des unités extrême-

mement lourdes qui avaient besoin d'un très large territoire pour se déployer, c'est beaucoup moins vrai dans la mesure où l'on s'oriente vers des unités légères dotées d'armes nucléaires tactiques. Par ailleurs, l'O.T.A.N. n'a absolument aucun avantage à avoir des rampes de lancement en Allemagne, pas plus que l'U.R.S.S. dans les pays satellites, car nul n'a intérêt à maintenir l'artillerie en première ligne ni des rampes de lancement sur un territoire avancé qui pourrait tomber rapidement aux mains d'une troupe ennemie. Par conséquent, *une zone dénucléarisée qui engloberait la plus grosse partie de l'Allemagne et l'ensemble des satellites de la Russie n'imposerait à aucun des partenaires de sacrifices réels. Sans être non plus d'un très grand intérêt militaire, je vous l'accorde, sauf que l'on aurait une zone géographique limitée sur laquelle un contrôle efficace pourrait être vraiment organisé.* Ce qui m'apparaît certain devant les doutes que nous avons tous en matière de contrôle d'un désarmement, c'est que ni les Russes ni les Américains n'accepteront de faire, eux, l'expérience d'un contrôle dont ils craindront qu'il ne soit pas efficace chez l'autre. Là où il faut faire la première expérience d'une méthode de contrôle, c'est sur une zone qui ne soit ni russe ni américaine. Je crois que là il y a quelque chose qui serait très limité mais intéressant comme expérience de contrôle d'un accord de limitation des armements qui ne toucherait pas directement les deux principaux intéressés.

D'autre part, vous dites qu'il faut que ce soit accompagné de changements politiques ; *je crois, pour ma part, que, si on l'obtient, un retrait des troupes russes dans certaines zones entraînera un certain nombre de changements que l'on ne peut pas préciser à l'avance.* Nous connaissons tous la tragédie polonaise, nous savons ce que pensent les Polonais, nous savons comment ils sont obligés maintenant de revenir en arrière par rapport à ce qu'ils ont tenté parce qu'ils sont entourés militairement par les Russes des deux côtés ; le jour où ils ne le seraient plus, sans qu'il y ait de changements politiques officiels, la politique polonaise très lentement subirait une évolution dans le sens désiré par l'ensemble de sa population et on verrait aussi une évolution dans l'Allemagne de l'Est très doucement, de façon à pouvoir affirmer à chaque étape qu'il n'y a rigoureusement rien de changé.

RAYMOND ARON. Je voudrais faire trois remarques :

1) *Le risque de reconnaissance par l'O.N.U. de l'Allemagne de l'Est.* Il me paraît beaucoup moins certain qu'à André Philip qu'en cas de discussion à l'O.N.U. il se trouve une majorité des deux tiers pour accepter le

gouvernement de l'Allemagne orientale. Personnellement, d'après ma connaissance...

ANDRÉ PHILIP. Dieu vous entende !

RAYMOND ARON. D'après ma connaissance des Etats membres de l'O.N.U., il me paraît improbable que la négociation sur Berlin conduise à une reconnaissance du gouvernement de Pankov. Le fait est que pour un certain nombre de questions précises nous négocions avec le gouvernement de Pankov et j'ai personnellement beaucoup de doute, en tant que juriste amateur, sur les distinctions des reconnaissances « de facto » et « de jure » des juristes. Pratiquement, quand un gouvernement est en fonction, on traite avec lui pour tout ce qui regarde ce gouvernement. Ce que nous ne donnerons jamais, c'est la reconnaissance « de jure », mais la différence entre la situation actuelle et une certaine reconnaissance « de facto » fera la joie des juristes de l'avenir qui expliqueront, les uns que cette distinction n'existe pas, les autres qu'elle existe.

2) *La question de la zone dénucléarisée ou d'armement limité.*

La difficulté pour discuter avec André Philip, c'est qu'il se donne un accord avec les Soviétiques extraordinairement favorable, car il se donne l'armée russe se retirant jusque dans les frontières de la Russie mais ne dit pas exactement de quoi nous paierons un retrait pareil. Mon avis est que pour obtenir un tel retrait des troupes russes, il faudrait payer extrêmement cher par le retrait des troupes américaines. Alors je ne sais pas dans quelle mesure je suis ou ne suis pas d'accord avec les propositions d'André Philip. Parce qu'il faudrait savoir très exactement ce qu'il envisage de demander aux Russes, ce qu'il envisage d'obtenir des Russes, ce qu'il envisage de payer en contrepartie. Enfin s'il obtient beaucoup et si nous payons très peu, probablement je ne trouve d'accord avec lui ; mais je crains que les zones envisagées, aussi bien les zones rectangulaires de Mendès-France que les zones circulaires de Jules Moch, soient des zones d'armement limité qui n'impliquent pas réellement le retour des troupes russes à l'intérieur des frontières de la Russie, et qui comportent un retrait des troupes américaines qui est moins dangereux militairement, là je suis d'accord avec lui, que dangereux politiquement comme symbole d'un retrait des garants américains. Alors pour le deuxième point, je suis pour ou contre selon les modalités exactes de l'accord.

3) *L'évolution politique possible du seul fait du retrait des troupes russes.*

On peut évidemment concevoir, si les troupes russes

s'en vont, qu'il y a une possibilité d'évolution politique progressive. Mais il y a un terrible danger, c'est ce que j'ai appelé très souvent le « droit de rentrée », c'est-à-dire : est-ce que, dans le cas d'événements politiques insupportables aux Russes, les Russes ont le droit de faire jouer les règles de la Sainte Alliance Communiste contre la révolte des peuples ? Car l'intervention russe en Hongrie était fondée sur un nouveau droit de la Sainte Alliance : la sainte alliance des gouvernements dits prolétariens contre les manifestations de la contre-révolution (au début du XIX^e siècle, on appelait cela simplement révolution, maintenant cela s'appelle contre-révolution, mais cela représente toujours la même chose). Or, si on reconnaît ce droit de rentrée ou ce droit d'intervention de la sainte Alliance des gouvernements communistes contre la contre-révolution, je crains que les possibilités d'évolution soient strictement réduites et que toute l'opération soit plus dangereuse qu'utile.

ANDRÉ PHILIP. Je réponds d'abord sur cette question de la violation de l'accord. Je crois qu'au cas où un accord de ce genre serait violé, il faut éviter et la passivité et le risque du déclenchement immédiat d'une guerre commune. Je crois que le traité à conclure devrait comprendre la disposition expresse que si pour une raison quelconque, les troupes russes prenaient l'initiative de réoccuper une partie du territoire évacué, l'autre partie procéderait immédiatement et sans préavis à l'occupation correspondante de la partie du territoire qu'elle a aussi évacuée.

RAYMOND ARON. Ce n'est pas très satisfaisant !

ANDRÉ PHILIP. Une violation d'un traité n'est jamais très satisfaisante. Mais je crois que ce pourrait être suffisant pour obliger les Russes à respecter le traité signé, car enfin, ils ne se sont engagés en Corée qu'après la déclaration imprudente des Américains que la Corée était en dehors de leur sphère d'intérêts. Ils ont, aussitôt après avoir lancé le Spoutnik, tenté de faire pression sur les Turcs, mais il a suffi que la Turquie, sur le territoire de laquelle ne séjournent pas de troupes américaines, affirme son intention...

RAYMOND ARON. Mais il y a des bases aériennes en Turquie...

ANDRÉ PHILIP. Mais il n'y a pas de troupes d'infanterie proprement dites ; il y a les bases avec leurs services.

RAYMOND ARON. Il y a les bombardiers.

ANDRÉ PHILIP. ...Son intention de se défendre et les Américains leur intention d'intervenir, pour que d'un

jour à l'autre l'U.R.S.S. abandonne l'ensemble de sa pression.

Deuxième question. — Vous me demandez quel sera exactement le retrait russe ? Je ne peux pas le dire d'une manière précise puisque c'est tout le sujet de la négociation. J'accepterais pour ma part, si les Russes évacuent l'Allemagne de l'Est, la Roumanie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne, le retrait des troupes américaines sur le Rhin. Dans la zone intermédiaire il n'y aurait pas de troupes allemandes, mais des troupes de la nouvelle Communauté de Défense Européenne, car il ne faut pas une armée nationale limitée, mais on peut avoir la reconstitution d'une Communauté de Défense Européenne qui soit l'avant-garde non nucléaire tandis que les troupes américaines seraient en retrait. Entre nous, je ne serais pas tellement désespéré si l'essentiel des troupes françaises, parce qu'il ne sera plus en Algérie, sera en Allemagne, tandis que ce sont les troupes américaines qui résideront en France. Cela me rassurera pour beaucoup de raisons.

Donner une espérance aux peuples de l'Europe de l'Est

J'AI l'impression, malgré toutes vos précautions, que vous glissez un peu plus que moi vers la reconnaissance de fait du statu quo, alors que pour ma part, j'essaie de changer dans la mesure très limitée qui est encore possible le statu quo pour redonner une espérance à l'ensemble des peuples de l'Europe de l'Est aujourd'hui subjugués ; et je sais que parmi les émigrés récents de Hongrie ou d'ailleurs, beaucoup sont de mon avis, envisagent une action du même genre, seraient même prêts en tant qu'émigrés, à dire publiquement qu'ils prennent l'engagement de ne pas favoriser, de ne pas parler en faveur d'une insurrection, de façon que cette évolution se fasse pacifiquement peu à peu dans le cadre des structures qui sont les structures actuelles de ces pays. J'ai l'impression qu'il y a là encore une espérance à laquelle je ne veux pas renoncer sinon ce à quoi vous aboutissez c'est l'acceptation du statu quo et le désespoir pour un certain nombre d'Européens.

RAYMOND ARON. Je suis d'accord avec André Philip sur un point essentiel, l'Occident ne doit pas donner le sentiment qu'il se résigne au statu quo et il doit, dans toutes ses négociations avec l'Union Soviétique, être sincère dans sa volonté de modifier le statu quo dans le sens de l'assouplissement du régime politique qui existe de l'autre côté du rideau de fer. Mais vous étiez extraor-

dinairement sceptique sur l'aboutissement d'une négociation de cet ordre !

ANDRE PHILIP. Je suis sceptique sur l'aboutissement de toute négociation.

RAYMOND ARON. Je suis assez favorable à l'élaboration d'une politique mais je crains que la formule envisagée des armées européennes soit encore beaucoup moins acceptable à Khrouchtchev que celle des armées nationales, car Khrouchtchev déteste beaucoup plus une communauté européenne occidentale que le maintien d'armées nationales séparées.

ANDRE PHILIP. Nous pouvons lui proposer dans la zone correspondante de l'Est d'établir une communauté européenne de défense des peuples de l'Europe de l'Est.

RAYMOND ARON. Khrouchtchev déteste encore plus une communauté de défense des peuples d'Europe de l'Est !

ANDRE PHILIP. Il ne pourra pas le dire...

RAYMOND ARON. Il aura vingt-cinq façons de le dire.

Je crains qu'André Philip ne se soit trahi ; car si vous voulez simplement mettre Khrouchtchev dans une position difficile, certaines de vos propositions ne sont pas maladroites, mais si vous voulez arriver à un accord, vos propositions ne sont pas suprêmement astucieuses.

ANDRE PHILIP. Je me permets d'ajouter que c'est déjà quelque chose, parce que j'ai l'impression que les positions que l'Occident a prises jusqu'ici sont plutôt maladroites...

Une position adroite pour les négociations

RAYMOND ARON. Personnellement, si je devais suggérer une position adroite pour les négociations, j'offrirais officiellement à M. Khrouchtchev l'unification de l'Allemagne dans la liberté, avec la neutralité de cette Allemagne unifiée ; car je ne dégonflerais pas définitivement le ballon, l'illusion, selon laquelle Khrouchtchev accepterait une Allemagne unifiée à condition que cette Allemagne unifiée fût neutre, et ce serait mon cheval de bataille dans les négociations. Ensuite je prendrais votre formule des Communautés de défense européenne de deux côtés, mais tout cela n'aboutira pas à un accord avec Khrouchtchev. En définitive nous sommes d'accord tous les deux sur un point : il faut proposer les termes d'une négociation telle qu'on ait l'impression que l'Occident veut modifier le statu quo. Mais d'un autre côté, il est malheureusement à craindre que nous ne nous mettions pas d'accord sur les modalités du retrait, ou des

zones démilitarisées et dénucléarisées. Alors il est à redouter que, après de longues périodes de négociation, on se retrouve plus ou moins dans la situation actuelle, c'est-à-dire avec un statu quo pas tellement modifié et avec le maintien de revendications non satisfaites.

Le point de vue du président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale

MAURICE SCHUMANN. Ce dialogue passionnant appelle de ma part trois observations :

1) *Il me semble dangereux d'admettre que si les accords en vigueur depuis 1945 étaient violés, la riposte des Occidentaux devrait être subordonnée à un recours éventuel aux Nations Unies.* Il est clair que dans ce cas, c'est l'article 51 de la Charte, fondé sur la légitime défense, qui devrait être invoqué. Ce point est capital, car la menace d'une paralysie de l'Ouest par la procédure constituerait pour l'Est le plus précieux des encouragements.

2) André Philip semble considérer comme acquise la possibilité d'un repli des Etats-Unis à l'ouest du Rhin, sans une « révision déchirante » de la politique américaine qui entraînerait le retour dans leurs foyers de tous les soldats des Etats-Unis actuellement stationnés en Europe. Je refuse ce postulat. *Les chefs militaires américains n'ont jamais cessé de dire que la zone de déploiement actuelle était la plus étroite possible*, et que la véritable alternative était ou bien la garde sur l'Elbe, ou bien la concentration des moyens militaires sur le continent américain avec peut-être des bastions avancés de l'autre côté de la Manche, des Pyrénées ou de la Méditerranée.

Je veux bien que le problème ne soit pas actuel. Mais il le deviendra très vite : le jour où les Etats-Unis disposeront de fusées intercontinentales et où la sécurité de leur territoire ne dépendra plus de l'installation de rampes de lancement à mi-chemin entre Washington et Moscou, le Pentagone aura le choix. Pour peu qu'une équipe animée par certains dirigeants démocrates ait alors remplacé celle qui est actuellement au pouvoir, le moindre encouragement de notre part pourrait suffire à rapprocher le Kremlin du but qui, depuis 1946, constitue l'objet principal et avoué de tous ses efforts : rejeter l'Amérique hors d'Europe, et préparer ainsi un tête-à-tête entre les deux géants dont la France et ses voisins feraient les frais, un Yalta où nous assurerions la relève de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie.

3) *Il me semble déraisonnable d'espérer une modification du statu quo politique à la faveur du désengage-*

ment militaire puisque l'U.R.S.S. et même la Pologne (Plan Rapacki) présentent précisément la zone de désengagement comme un moyen de consolider le statu quo politique. A ce propos, il faut d'ailleurs établir une distinction entre la reconnaissance des frontières, à propos de laquelle je partage l'opinion du général de Gaulle et la reconnaissance des régimes.

Pendant des années, les adversaires de la politique d'intégration européenne nous ont présenté la neutralisation de l'Allemagne comme la contrepartie de l'unification : « Ne vaut-il pas mieux, nous disaient-ils, renoncer au réarmement de la République fédérale, si nous pouvons obtenir en échange la libération de 17 millions d'Allemands qui, dans la zone orientale, sont privés du droit de disposer d'eux-mêmes ? »

Or, aujourd'hui, l'U.R.S.S. considère une éventuelle zone de désengagement non comme la contrepartie de la réunification, mais au contraire comme une garantie contre la réunification.

Philip espère que le désengagement militaire comportera des possibilités d'évolution politique. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que la présence effective d'une commission de contrôle international protégeât le ou les peuples intéressés contre ce que Aron appelle « le droit de rentrée », la nouvelle « Sainte Alliance », c'est-à-dire contre un nouveau Budapest.

Or, les interminables négociations qui se sont déroulées à Genève à propos, soit de la prévention contre les attaques par surprise, soit de l'arrêt des expériences nucléaires, ont démontré qu'un tel contrôle était exclu par les Soviétiques.

EN fait, si nous nous bercions de l'illusion que le statu quo politique peut être modifié, nous serions bientôt amenés à replier, et non pas à déplacer vers l'avant, les positions du monde libre. C'est au contraire, en les tenant fermement que nous pourrions saisir la première chance de faire tourner la coexistence pacifique au bénéfice de la liberté. Est-ce à dire que, dans l'intervalle, une stratégie défensive et passive soit nécessaire et suffisante? Non ! Car il y a « le tiers du monde ». C'est par lui que le Kremlin a voulu tenter une vaste manœuvre d'enveloppement. Contrairement à l'opinion courante, je crois qu'il n'y a pas réussi ; Nasser, Nehru, forts d'une expérience tardive, douloureuse, mais fructueuse sont en train de nous le démontrer.

Pour aider les neutralistes à mieux comprendre la vanité du neutralisme, c'est vers eux et non pas vers l'Est qu'il faut lancer une offensive morale, économique et politique de grand style.

Où va la V^{me} République ?

RIVE droite, rive gauche, sur quel bord de la Seine, la V^e République s'installera-t-elle définitivement ? L'Elysée et le Palais-Bourbon demeurent les deux pôles de la vie politique, mais n'est-ce pas ailleurs que se joue le sort du régime ?

13 MAI 1958 — 13 MAI 1959.

ENTRE ces deux dates, un régime a disparu, un autre est né qui, par la volonté et l'autorité d'un seul homme, s'est peu à peu constitué. Au terme de cette année de fondation, à quelques jours de l'anniversaire des manifestations du Forum algérois qui en sont à l'origine, le Parlement vient d'effectuer sa rentrée. Un Parlement, si complètement renouvelé, aux pouvoirs si profondément diminués que personne ne saurait prétendre qu'il va reprendre son cours normal après une année de pénitence.

Trois fois plébiscité, lors du référendum constitutionnel, de l'élection des députés et de sa propre élévation à la magistrature suprême, le général de Gaulle continue, en réalité, d'occuper à lui seul le devant de la scène politique.

Chacun sait donc ce qui est révolu. Le pouvoir a quitté le Palais-Bourbon et probablement pour longtemps. Le régime d'Assemblées a vécu et, délaissant la rive gauche où erre encore l'ombre de la République défunte, le nouveau régime a traversé la Seine pour s'installer à l'Elysée. Là, règne le général de Gaulle. Mais pour combien de temps ? Et que se passera-t-il après lui ?

Avant d'installer le premier gouvernement de la V^e République, le général de Gaulle n'a pas hésité à risquer immédiatement son prestige en prenant des ordonnances économiques dont l'impopularité, il était aisé de le prévoir, allait être profonde. Cela joint à la guerre d'Algérie, toujours continuée, a entraîné une large désaffection de l'opinion, une nouvelle fois déçue et désorientée.

L'histoire est généralement cruelle pour les régimes qui reposent sur un seul homme. La V^e République sera-t-elle un bref intermède, la simple consécration d'un grand destin ou va-t-elle s'établir solidement, durablement et donner enfin à notre pays cette stabilité politique qu'il désespère de trouver un jour ?

La question est d'ores et déjà posée. Les opposants au régime le jugent fragile et précaire : porté au pouvoir par les « factieux », le général risque, en vieillissant, de leur céder peu à peu la place. A l'opposé, ceux qui furent à l'origine du 13 mai, commencent à se trouver des raisons d'être inquiets. Frustrés de leur victoire, ils menacent de recommencer. Les républicains, enfin, ralliés à de Gaulle à l'heure où la guerre civile menaçait, n'ont pas pour autant confondu le sauveur et le régime. Et eux aussi de s'inquiéter et de s'interroger sur les chances de la démocratie.

Une Constitution hybride

La IV^e République, c'était la pyramide renversée : une assemblée omnipotente dominant un Exécutif impuissant, six cents députés écrasant l'un des leurs, provisoirement délégué à la Présidence du Conseil. La Constitution du 28 septembre replace la pyramide à l'endroit : au sommet, un Arbitre national ; à la base, un Parlement qui ne menace plus l'Exécutif. L'équilibre des pouvoirs est donc ménagé, au moins en apparence. « Gouvernement et Parlement collaborent mais demeurent séparés quant à leurs responsabilités. »

La réalité est cependant plus complexe. A bien la considérer, l'économie du système est même tout à fait différente. En bref, notre Constitution est monarchique, présidentielle, parlementaire tout à la fois.

Monarchique, la Constitution l'est assurément dans son principe. Une monarchie constitutionnelle, sans doute, mais qui nous reporte fort loin dans le passé. Cette conception de l'arbitre national, si chère au général de Gaulle, et qu'il développait déjà dans son discours de Bayeux du 16 juin 1946 ne remonte-t-elle pas en effet à Louis-Philippe ? Pour l'un comme pour l'autre, le Chef de l'Etat personnifie la Nation et par là même peut seul accorder l'intérêt général avec l'orientation qui se dégage du Parlement. Ce n'est plus sans doute le monarque de droit divin, mais c'est encore le monarque, celui qui transcende la multitude, et qui l'exprime (il y a un fossé profond entre cette philosophie du pouvoir et celle d'un Alain, par exemple, pour qui le citoyen devait tout entier se dresser contre le pouvoir).

La faculté accordée au Président de la République de prendre des ordonnances, dans les circonstances exceptionnelles, a été l'une des dispositions les plus critiquées par les adversaires du projet. Combien se sont rendus compte, cependant, que cela nous reportait à l'une des constitutions les plus réactionnaires que nous ayons jamais connue, la « Charte octroyée » de 1815. Les ordonnances de Polignac devaient provoquer la chute de Charles X et le premier souci des députés chargés par Louis-Philippe de modifier la Charte fut précisément de stipuler que le roi ne pouvait suspendre l'application d'une loi, ni prendre des ordonnances pour la sûreté de l'Etat. Dans son essai sur *la République des Députés*, Roger Priouret le rappelle fort opportunément.

Présidentielle, la Constitution l'est certainement davantage et son fonctionnement actuel le confirme un peu plus chaque jour. Lorsque des professeurs de droit public firent campagne, il y a quelques années, pour une constitution présidentielle,

ils ne rencontrèrent guère d'échos. Cela rappelait un peu trop Napoléon III et la Constitution de 1848. Le général de Gaulle ne s'est pas laissé impressionner par ces réticences. Le texte actuel correspond à ce qu'il préconisait déjà en 1946. Le Président de la République n'est plus l'élu des parlementaires, comme sous la III^e et la IV^e République, ni du suffrage universel, comme Napoléon III, mais d'un collège correspondant sensiblement à celui qui élit les sénateurs et composé pour l'essentiel de tous les citoyens qui détiennent une charge publique.

Certes, le chef de l'État n'est pas en même temps chef du Gouvernement, comme Napoléon. Il ne pourrait plus être l'Arbitre. Mais le général de Gaulle a, semble-t-il, largement accru ses prérogatives, le 8 janvier dernier. L'article 8 de la Constitution précise que le Président de la République nomme le Premier Ministre, puis, sur proposition de ce dernier, les autres membres du gouvernement. Or si l'on se réfère au communiqué officiel publié par l'Élysée, il est aisé de constater que le chef de l'État a ajouté au texte constitutionnel une phrase préliminaire en chargeant le futur Premier Ministre « de lui faire des propositions au sujet de la composition éventuelle du gouvernement ».

Maître de l'Exécutif, le Président de la République l'est aussi du Législatif, puisqu'il dispose du droit de dissolution. Il dépasse ainsi, en pouvoirs, le Président des États-Unis et le Chancelier (et bientôt Président) de la République fédérale allemande qui dirigent les deux seules grandes démocraties occidentales où les partisans du régime présidentiel auraient pu prendre exemple.

Et cependant, la Constitution de la V^e République demeure parlementaire, dans sa forme tout au moins. Le Parlement conserve, en effet, ses deux prérogatives essentielles : l'initiative des lois et le pouvoir de renverser les gouvernements.

L'initiative des lois est, dira-t-on, strictement limitée. Le domaine réservé à la loi est précisé dans la Constitution, toutes les autres matières ayant un caractère réglementaire. Mais surtout l'initiative des dépenses est retirée à l'Assemblée Nationale. Déjà la loi constitutionnelle du 21 octobre 1945, élaborée elle aussi par le général de Gaulle, ne l'avait pas attribuée à l'Assemblée Nationale Constituante. Toutefois, avant de prétendre que la Chambre se trouve, sur ce point, dans une situation très diminuée, un triple correctif doit être apporté : — sous la IV^e République, un effort incessant avait été entrepris qui avait abouti à limiter très efficacement l'initiative des dépenses ; la guillotine de l'article 1^{er} de la loi des maxima ou telle ou telle disposition réglementaire étaient impitoyables, — par ailleurs, le pouvoir de légiférer n'était pas celui que préféraient les députés. De plus en plus fréquemment, ils le confiaient au Gouvernement, malgré les dispositions de la Constitution de 1946 qui interdisait cette délégation de pouvoir, — enfin nulle Constitution ne pourra retirer à une Assemblée qui conserve le pouvoir de voter le Budget de réduire les crédits... lorsqu'elle en désire l'augmentation. Il s'agit là d'une arme redoutable et les abattements de crédits pourraient bien réapparaître lors de la discussion budgétaire à l'automne prochain.

Autrement importante est la faculté de renverser les gouvernements. Or la simple objectivité oblige à reconnaître que

sur ce point la Constitution de septembre va moins loin que ce que préconisait le gouvernement Pflimlin, dans les derniers jours de la IV^e République. Pour renverser le cabinet, il suffira que la majorité des députés vote une motion de censure sans avoir eu auparavant à désigner un successeur au chef du Gouvernement, comme le proposait M. Pflimlin, reprenant en cela une disposition de la Constitution allemande.

Que conclure de cette brève analyse ? Notre Constitution est hybride. Celle de 1946 consacrait le principe de l'Assemblée souveraine même si quelques garde-fous laissent espérer que sa souveraineté ne serait pas dictatoriale. Celle-ci repose sur un principe fondamental : les pouvoirs sont limités et séparés afin que « l'équilibre établi entre eux ne permette à aucun d'en écraser aucun autre ». Qui dit équilibre, suggère équilibrisme, mais la dignité de l'Arbitre national ne l'autorise guère à faire l'acrobate ! Qu'il le veuille ou non, il fera pencher le pouvoir d'un côté ou de l'autre... à moins qu'il ne le confisque tout entier pour lui seul !

Une situation provisoire

La Constitution devait faire du Président de la République un arbitre. En réalité, le général de Gaulle dispose aujourd'hui de plus de pouvoirs que n'en avait la Chambre des Députés tout entière sous la IV^e République. Dans le silence de l'Élysée, il reçoit, consulte, médite, décide, tout cela sans appel, ni débat. Dans les provinces qu'il visite, il déplace les foules et parle de la grandeur de notre destin à ceux qui lui exposent leurs petites misères.

Lorsqu'il veut faire connaître la politique étrangère de la France, il rassemble cinq cents journalistes et les membres du Gouvernement qui, les uns comme les autres, ignorent ce qui va être dit.

Mais cette situation ne peut être que provisoire. S'il veut conserver son prestige et son autorité, le général de Gaulle devra progressivement limiter le champ de ses interventions. Déjà, il refuse de se prononcer sur des problèmes mineurs et laisse à son Premier Ministre le soin d'arbitrer certains conflits entre ses collègues du Gouvernement.

En outre, comme à tous les monarques, le problème de sa succession se pose à lui d'une façon obsédante. Et son souci paraît manifeste de montrer que la Constitution n'a pas été rédigée « sur mesure », qu'après lui l'édifice ne sera pas désert.

Mais un problème plus urgent se pose : le général de Gaulle ne risque-t-il pas d'entrer un jour avec l'Assemblée Nationale, avec ceux qui sont malgré tout les représentants du suffrage universel ?

Déjà, M. Duverger a pris position pour le Président contre les députés. Sa thèse est fort simple : « La personnalité du général de Gaulle est plus rassurante que celle de certains chefs du parti majoritaire au Palais-Bourbon. Il est naturel de songer à transposer les leçons de 1815. Face à la Chambre introuvable, les libéraux soutenaient le pouvoir royal ; les « ultras » défendaient les prérogatives de l'Assemblée et inclinaient au régime parlementaire. Favoriser l'autorité du chef de l'État est sans doute, dans les conditions actuelles, la

tactique la plus efficace pour sauvegarder la démocratie. »

L'idée est séduisante, mais peut paraître sans rapports avec la réalité. Car il existe une loi de la fonction parlementaire, immuable depuis 1815 au moins, en France et qui ne saurait être négligée.

Renaissance ou déclin du Parlement ?

« Il y a une pente de la fonction, une manière de poids des choses qui entraîne les hommes dans une direction déterminée, quelles que soient leurs origines et leurs idées, par le seul fait de la situation qu'ils occupent. Le député de tous les temps, qu'il soit riche ou pauvre, de gauche ou de droite, partisan ou adversaire du régime représentatif, tend à dévorer tout pouvoir qui ne procède pas de lui et à élargir le sien jusqu'à instaurer ce gouvernement des députés qui est son rêve. » (P. 62.)

Ainsi s'exprime M. Priouret dans *La République des Députés* (1). Brossant une large fresque, de la Révolution de 89 à nos jours, il a retrouvé cette loi fondamentale au cours de son enquête sur la République des députés. Et cependant, ce nouveau juge du régime parlementaire conclut son instruction par des pages qui laissent peu d'espoir à ses partisans de la voir renaître un jour.

La loi qui pousse chaque député à élargir sans cesse son pouvoir ne serait-elle plus valable ? M. Priouret ne le pense sans doute pas et probablement ne sera-t-il pas surpris par certaines reconquêtes de l'actuel Parlement.

Mais sa conviction est faite. Le régime parlementaire avait partie liée avec le capitalisme libéral. Il le complétait et le couronnait parfaitement. Car « la politique n'est que la surface des choses, l'affleurement d'une réalité sociale très complexe où l'économie compte pour beaucoup ». (P. 238.)

Or la société française a changé. Les signes sont nombreux de cette « révolution contemporaine » : le grand capital est entre les mains des « directeurs » et non plus des capitalistes, dans l'entreprise même les cadres se sont multipliés, dans la classe ouvrière « l'ouvrier intégré de l'industrie ouvrière se substitue à l'ouvrier séparé du capitalisme libéral » (p. 249).

Telles seraient les classes sociales ascendantes, d'après M. Priouret. Et le problème véritable de ces prochaines années serait celui du conflit qui commence déjà de les opposer aux classes déclinantes rassemblées un jour sous la bannière du poujadisme, relayé aujourd'hui par les porte-parole des Européens d'Algérie.

Ainsi se retrouve réintroduit dans l'analyse de notre situation politique le problème dont dépend finalement le sort du régime.

L'hypothèque algérienne

Cause immédiate de la chute de la IV^e République, la guerre d'Algérie continue de peser lourdement sur le destin de la France. Le problème est en apparence insoluble, les exigences de la décolonisation ne pouvant se concilier avec les impératifs du patriotisme. Pourtant, entre l'abandon et la domination, une solution doit être recherchée qui tienne

compte à la fois des aspirations des masses musulmanes et d'une présence française plus que centenaire.

De ce point de vue, un immense espoir a été déçu, en France comme en Algérie. Il était peut-être peu sage de croire que le général de Gaulle pourrait rétablir rapidement la paix en Algérie. Le fait est que beaucoup l'ont cru.

Lorsque le 4 septembre, sur la place de la République, dans la prodigieuse mise en scène d'André Malraux, le général de Gaulle énumérait : « Le devoir de ramener la paix en Algérie, ensuite celui de la mettre en valeur, enfin celui de régler la question de son statut et de sa place dans notre ensemble », il laissait apercevoir ses espérances. La paix en Algérie, ensuite sa mise en valeur, enfin son statut, voilà un triptyque autrement libéral et attirant que celui de M. Guy Mollet. La plus élémentaire exégèse permet d'affirmer que l'ordre proposé est bien chronologique. Le statut est placé en dernier lieu, et sur ce point de Gaulle n'a pas changé, mais le rétablissement de la paix était la première urgence.

Lorsqu'il reçut M. Defferre, avant le référendum, et parvint à le convaincre de voter et de faire voter « oui », il lui parla de l'Algérie et en des termes fort précis qui emportaient la conviction. Quelques semaines plus tard, c'était la conférence de presse d'octobre et l'offre d'une « paix des braves ». L'espoir, un moment entrevu, allait bien vite s'estomper et pour longtemps peut-être.

Le conflit algérien dans la V^e République, c'est le ver dans le fruit. Les lourdes charges qu'il impose à la nation lui deviendront vite insupportables si l'espoir d'une paix prochaine n'est plus permis, tandis que la prolongation de la guerre ne pourra qu'accroître l'angoisse des Français d'Algérie et leur ressentiment face aux refus répétés du général de Gaulle d'utiliser leur vocabulaire. Un régime qui doit son existence à l'épée (même restée dans le fourreau) risquera toujours, il est vrai, de périr par l'épée.

Les guerres extérieures sont néfastes pour tous les régimes. La guerre du Mexique devait accélérer la chute du Second Empire. La guerre d'Algérie, si elle s'éternise, risque de faire subir à la V^e République le sort de la IV^e.

Au-delà des circonstances et des accidents, le destin politique de la France se jouera pourtant sur le conflit moins apparent mais plus profond qui oppose les « couches nouvelles » aux classes déclinantes.

L'horizon peut paraître assombri. Mais entre la dictature qui faillit bien s'établir il y a un an et « l'ère des directeurs » dont les experts de M. Pinay ne sont pas seuls à constituer l'avant-garde, les républicains sont appelés à inventer une voie nouvelle par où pourra passer, enfin, la Démocratie.

Stériles seraient les luttes qui n'auraient pour objectif que le simple retour en arrière. Le Parlement demeurera, certes, l'une des pièces fondamentales de la démocratie. Mais *La République des Députés* est désormais dépassée. Et n'est-ce pas aux partis, une fois renouvelés, régénérés, transformés dans leurs structures comme dans leurs cadres qu'il appartient d'organiser cette « fuite en avant » qui permettra au régime d'évoluer et aux citoyens d'être sauvés à la fois de la mesure dictatoriale et de l'anonymat technocratique ?

(1) *La République des Députés* par R. Priouret. Grasset, éditeur.

L'actualité met à l'ordre du jour le problème scolaire dans des conditions politiques qui ne sont pas sans équivoques et qui risquent d'être éprouvantes pour les hommes de réconciliation et les doctrines de synthèse. Nous avons demandé à un jeune universitaire, M. Jean Chélini, déjà connu par d'importants travaux de sociologie religieuse, les analyses qu'on va lire et qui ont valeur, selon leur titre, de contributions à la paix scolaire.

En France, la fièvre scolaire est un mal périodique. Après quelques mois à peine de rémission, un nouvel accès menace. L'exemple du pacte scolaire belge, la présence à la Chambre d'une majorité parlementaire favorable à une aide à l'enseignement libre, ont amorcé une nouvelle crise. Sera-t-elle violente? Nul ne peut encore le dire; nous n'en sommes qu'aux premiers symptômes: les prises de position. Mais, ce mal étant, malgré les apparences et les comparaisons trompeuses, spécifiquement français, si l'on veut l'enrayer, et cela d'une manière définitive, le diagnostic et le traitement demandent d'abord que l'on procède sans préjugé et sans passion à une analyse clinique.

ON NE PEUT PAS IMPORTER DE SOLUTION SCOLAIRE

SI l'est un problème national où les solutions pratiquées à l'étranger sont inapplicables telles quelles, c'est bien celui des subventions à l'enseignement libre. Il y a d'abord des réalités élémentaires, celles des chiffres. Puisqu'on avance le précédent belge, il faut rappeler que près de 60 % des enfants belges sont dans des écoles privées de tous les niveaux, alors qu'en France ce pourcentage global est de l'ordre de 18,5 % et n'atteint la moitié de l'effectif total des enfants scolarisés dans le premier degré que dans la seule académie de Rennes. Les chiffres ne sont pas tout, surtout lorsqu'un principe cher aux parents chrétiens est en jeu, celui du libre choix de l'école. Mais la répartition de la population scolaire entre les deux secteurs, officiel (81,5 %), privé (18,5 %), souligne que l'enseignement libre est fortement minoritaire en France, alors qu'il est majoritaire en Belgique.

Pareil rapport de forces ne peut être négligé, si l'on veut comprendre les attitudes nécessairement différentes dans ces deux pays des partis et des gouvernements face à ce même problème, et mesurer sans trop de risques d'erreur l'intérêt respectif que les opinions publiques nationales peuvent porter de part et d'autre de la frontière à l'octroi de subventions à l'enseignement libre. Mais, à nos yeux, un autre facteur est encore plus important. Les conditions historiques dans lesquelles se situe la question scolaire sont aussi radicalement différentes chez nous et ailleurs. La Belgique est un Etat concordataire où le catholicisme a une position officielle. La hiérarchie des grades universitaires conférés par des jurys de l'Etat n'y existe pas. Or la France connaît à la fois la laïcité de l'Etat et le monopole de l'Université, qui, apparemment, semblent exclure toute reconnaissance d'un enseignement privé, confessionnel et surcroît en très grande majorité.

IALOGUE DE SOURDS !

Comme, en définitive, il s'agit d'argent: l'octroi de crédits à l'enseignement privé, les arguments financiers abondent chez les usagers et les défenseurs de l'enseignement libre. Deux des plus fréquents. Les parents d'élèves placés dans les écoles privées, où ils doivent fournir une rétribution scolaire, se plaignent de payer deux fois l'impôt. Autre argument: l'enseignement public ne pouvant faire face aux besoins scolaires du pays, l'enseignement privé apporte à l'Etat une aide et lui fait faire une économie. Même subventionné, il reviendrait beaucoup moins cher que la construction de bâtiments et l'engagement de nouveaux professeurs nécessaires pour le remplacer.

Le malheur est que ce raisonnement se retourne avec une grande aisance. Comment financer avec des fonds publics des établissements qui ne sont ouverts qu'à certains? Si l'enseignement de l'Etat est insuffisant, n'est-ce pas faute de crédits? Au lieu de les dépenser ailleurs, attribuons à l'école publique tous les fonds nécessaires pour qu'elle soit effectivement accessible à tous. Dialogue de sourds!

LA TENTATION D'UN COUP DE FORCE

Les arguments passionnels ne convaincront jamais d'autres passionnés. Dans ce cas, la tentation est grande de saisir l'occasion qu'offre le nouveau régime de régler légalement le problème en faisant attribuer d'une manière unilatérale des subventions à l'enseignement libre. Disons toute de suite que ce serait une action malhonnête et une sottise.

Si l'on obtient par pression que le gouvernement promulgue une ordonnance favorable à l'enseignement libre, on compromet dans cette querelle empoisonnée le prestige du chef de l'Etat et la solidité même du régime. Que l'on considère les oppositions violentes et les rancœurs que les subventions autoritaires données par Vichy avaient accumulées contre le maréchal Pétain dans les milieux universitaires et dans l'ensemble de l'opinion.

Si l'on ouvre un débat à la Chambre, comment l'opposition laïque pourra-t-elle valablement se faire entendre, alors que le gros de ses troupes, communistes et socialistes réunis, groupe à peine une cinquantaine de membres? Pour se défendre contre la surenchère communiste, on imposera aux socialistes de soutenir avec éclat devant le pays la défense d'une laïcité qu'ils ne peuvent assurer à la Chambre. A-t-on déjà oublié la campagne du Front républicain en 1956 et le mal qu'elle a fait au pays? La IV^e République en est morte plus vite, ses défenseurs naturels s'entre-déchirant autour de l'école.

L'OPINION PUBLIQUE N'EST PAS SENSIBILISEE EN FAVEUR DE L'ECOLE LIBRE

Toute solution imposée dans le climat actuel ne serait pas une solution politique d'un problème qui est avant tout politique. Et, en définitive, non seulement on diviserait de nouveau les Français, on compromettrait le sort du régime, mais encore, à plus ou moins brève échéance, par un retour du boomerang, on frapperait à mort l'enseignement libre déjà valétudinaire. Et, par contre-coup, on ne sait jusqu'où les réactions peuvent aller en ce secteur particulièrement sensible de la vie nationale, on remettrait en question la situation relativement favorable dont l'Eglise catholique jouit aujourd'hui de fait dans la société française. Car il ne faut pas croire que la masse de ces catholiques que mon maître, G. Le Bras, appelle si joliment les *conformistes saisonniers*, soit prête à se battre pour l'octroi de subventions à l'école libre. La plupart d'entre eux, qui n'utilisent pas les services de cet enseignement, se considèrent comme hors du conflit, ou même, par une vieille méfiance anticléricale parfaitement compatible avec leurs relations intermittentes avec l'Eglise, ils seront contre. Disons en gros que, si la France a une population en grande majorité baptisée dans l'Eglise catholique et fidèle à quelques grands actes de la vie religieuse, on ne peut absolument pas en conclure à la présence dans l'opinion publique d'une majorité favorable à la prise en charge financière de l'enseignement privé par l'Etat.

LA PAIX SCOLAIRE

NECESSITE D'UNE SOLUTION NEGOCIEE

Est-ce à dire qu'il faut renoncer à trouver une solution équitable au problème de l'école ? Point du tout, mais c'est poser en préalable qu'elle ne peut pas sortir d'une nouvelle lutte scolaire. C'est montrer aux défenseurs d'une liberté effective de l'enseignement qu'une certaine polémique est vaine, que certains moyens iraient à l'encontre même du but poursuivi. C'est déclarer qu'il ne faut pas rallumer la guerre, mais négocier la paix. Un statut définitif de l'école libre doit, pour être valable et durable, avoir la reconnaissance de ceux qui, jusqu'à maintenant, ont été les adversaires de toute aide à l'enseignement privé. La solution doit être recherchée dans un *gentlemen's agreement*.

Certains ennemis de l'enseignement confessionnel le sont pour des raisons doctrinales profondes. Ce qu'ils visent, c'est la destruction de toute vie religieuse ; pour eux, l'élimination des écoles catholiques n'est qu'un détail dans un ensemble. De ceux-là, des communistes j'entends, il n'y a rien à attendre. Mais tous les autres, socialistes et radicaux, laïques de toute tendance, syndiqués de l'enseignement public qui ont souvent déclaré leur hostilité aux subventions, tous les autres qui ne défendent pas l'école libre, mais l'ont attaquée ou ignorée, tous ceux-là sont les partenaires nécessaires du dialogue. Sans eux rien de définitif !

LE RALLIEMENT DES CATHOLIQUES OTE SON SENS POLITIQUE A L'EXISTENCE DES DEUX ECOLES

Il faut recréer un climat propice aux rencontres et aux conversations. Certains signes de détente, légers, certes, mais sensibles tout de même, apparaissent. La position des leaders même de la pensée laïque me semble beaucoup moins dure et intransigeante qu'autrefois. La lecture des ouvrages et des articles de M. Albert Bayet est sur ce point significative.

Mais la raison de la détente me paraît plus profonde. Bien du chemin a été fait depuis la fin du XIX^e siècle. Nul historien sérieux ne contesterait que dans ses origines l'école primaire laïque a été une œuvre de combat. Il fallait, dans l'esprit de ses fondateurs, soustraire la jeunesse à l'influence de l'enseignement catholique, sociologiquement lié au conservatisme politique contre les catholiques, qui refusent le ralliement à la république et qui constituent le gros des forces monarchistes, l'école laïque entre dans l'arsenal de la défense républicaine.

Mais que subsiste-t-il aujourd'hui de ces rapports provisoires de force, où le choix d'une école marquait une option politique ? Les catholiques, dans leur immense majorité, s'expriment politiquement dans des formations nées de la Résistance, qui ont non seulement contribué à donner au régime républicain ses nouvelles assises, mais encore, depuis quinze ans, lui ont fourni bon nombre de ses dirigeants. Soit dit sans fausse modestie, le M. R. P. a réussi là où le Ralliement avait échoué. Dans ces conditions, l'attitude de défiance que l'Etat républicain pouvait avoir envers une école confessionnelle qu'il jugeait ennemie n'a plus de raison d'être.

LE CONTENU OBJECTIF DE LA LAICITE

Dès lors, et cette constatation mérite d'être élargie à tout le problème de la laïcité, lier politiquement le catholicisme et l'école libre à des formes d'opposition à la République, ou à plus forte raison au progrès social, repose sur l'analyse d'une conjoncture politique vieille de cinquante ans. Dans ces conditions, le contenu même de la notion de laïcité est à réviser. Les catholiques étant dans le régime et non plus dans l'opposition, la laïcité ne peut plus être, comme elle l'a été à ses origines, une arme, un moyen de discriminer les bons républicains, un *bill* du test adapté à la France du XX^e siècle ! Dans un climat d'unanimité nationale retrouvée, la laïcité reprend son vrai sens : l'Etat n'a pas à connaître du cultuel, tout comme l'Eglise n'a pas à décider du temporel. La prudente

attitude de l'Eglise de France dans ces dernières années montre assez que, quant à elle, elle souscrit pleinement à cette conception objective de la laïcité.

LES RISQUES D'UNE NOUVELLE GUERRE SCOLAIRE

Voilà d'abord ce dont tous, adversaires et partisans de l'école libre, doivent travailler à prendre conscience. La réconciliation des catholiques et de la République étant définitive, allons plus loin, étant donné le péril communiste, la survie d'un régime démocratique ne pouvant se concevoir sans l'appui actif des catholiques, le problème de l'école n'a plus de sens politique à l'intérieur d'une majorité qui va des socialistes aux hommes de la droite qui acceptent sans réticence le régime démocratique. La ligne de partage politique ne peut plus et ne doit plus aujourd'hui passer par l'école libre. Sinon, ce sera un jour, et rapidement, soit la démocratie populaire, dont les socio-démocrates français, dupés par l'appel laïque, seraient les otages, puis les victimes, soit la dictature fascisante, où les démocrates chrétiens, englués sous couleur de défendre l'école libre, peupleraient bientôt les geôles totalitaires. Qu'y gagneraient les uns et les autres, et l'école libre de surcroît ? Pareille méditation doit amener autour d'une même table ceux qui, animés d'une commune bonne volonté, veulent liquider équitablement une querelle scolaire qui ne correspond plus à la réalité politique d'aujourd'hui.

UN ROLE ACCRU DE L'UNIVERSITE !

Mais, à côté des familles politiques, d'autres groupements doivent participer aux débats : ce sont les syndicats universitaires. Rien ne serait plus fâcheux, plus préjudiciable à l'unanimité morale de la nation, que de prendre unilatéralement des mesures donnant aux maîtres de l'enseignement public l'impression que l'on veut remporter une victoire sur l'Université. Certains chants de triomphe prématurés ont eu déjà des échos regrettables dans l'Université. Une raison-humaine, professionnelle, peut d'abord amener les maîtres de l'enseignement public à plus de compréhension envers la prise en charge par l'Etat des salaires du secteur scolaire privé. Le sort du matériel très médiocre des quarante mille syndiqués C. F. T. C. de l'enseignement libre ; les uns, et les autres n'exercent-ils pas, en définitive, le même métier ?

Mais ce qu'il faut bien mettre en relief, c'est qu'en voulant une solution négociée du problème scolaire, on ne cherche nullement à battre en brèche le monopole universitaire. Le monopole idéologique tel que l'avait conçu Napoléon n'a pas survécu à l'Empire. La liberté a été accordée à l'enseignement en plusieurs étapes : en 1833 pour le primaire (confirmée par les lois de 1886) ; en 1850 pour le secondaire, par la loi Falloux ; en 1875 pour le supérieur. Dans ces conditions, le monopole universitaire apparaît comme un monopole de sanction et de contrôle. Notre enseignement reposant sur une hiérarchie officielle de grades, la collation de ceux-ci doit rester l'exclusivité de l'Université. Toute subvention doit être assortie d'un contrôle pédagogique très strict.

Ainsi, loin d'amoindrir le rôle de l'Université, un accord sur l'école, en lui permettant de contrôler la qualité de l'enseignement dans un secteur jusqu'ici fermé à son action, lui permettrait de jouer ce rôle général auquel l'appelait déjà Marc Sangnier : « Il faut que l'on ne considère pas l'école libre comme une école opposée à l'école laïque ; il faut que l'on considère, au contraire, que le ministre de l'Instruction publique a la charge de l'éducation nationale tout entière et qu'il devrait être possible, sous le contrôle de l'Etat, sous un contrôle pédagogique aussi strict que vous pourrez le désirer, que des enfants puissent recevoir des subsides pour faire leur éducation, même dans l'enseignement religieux (1). »

(1) Marc Sangnier : *Le Combat pour la paix*, cité dans A. Darrieu. *Marc Sangnier*. Editions ouvrières. Paris 1958, p. 131.

questions d'aujourd'hui

LES BASES D'UN ACCORD : SUBVENTIONS ET CONTROLE

Les préjugés mettront du temps à se dissiper de part et d'autre. Mais c'est à cet effort d'explication qu'il faut se livrer au préalable si l'on veut voir aboutir des négociations, qu'il ne faudra ni hâter ni brusquer. Si elles sont bien engagées à l'échelle nationale entre des représentants de partis, des syndicats d'enseignants publics et privés, de la hiérarchie catholique et du gouvernement, elles peuvent aboutir, dans ce climat dépassionné, au progrès duquel nous devons contribuer de toutes nos forces, à la liquidation définitive du contentieux scolaire. Sur quelles bases l'accord pourrait se faire, ce serait aux négociateurs de l'établir, mais quelques normes déjà être retenues.

Un préalable est à lever tout de suite. Ne figureraient parmi les bénéficiaires de l'accord que les établissements qui désiraient des subventions et qui seraient prêts à se soumettre à toutes les conditions dont elles pourraient être assorties. Cela reviendrait à distinguer, après la ratification de l'accord, trois secteurs dans l'enseignement : un public, un privé subventionné et contrôlé qui recouvrerait l'immense majorité des établissements confessionnels, un privé non subventionné constitué probablement par le très petit nombre des maisons d'enseignement laïque libres que leur riche clientèle dispense de soucis financiers et dégage souvent de préoccupations utilitaires.

LES BATIMENTS SCOLAIRES ET LA DIRECTION DES ETABLISSEMENTS

Trois problèmes se posent pour l'élaboration d'un statut de l'enseignement subventionné et contrôlé : les bâtiments, la direction, le personnel. Le premier est certainement le plus facile à régler. La gestion et le développement des installations scolaires peuvent être confiés à des sociétés mixtes groupant des représentants du gouvernement, de la hiérarchie, du personnel enseignant. Le second est déjà plus délicat. Il ressort que ce qui fait l'originalité profonde de l'enseignement libre réside non pas dans les matières ou les méthodes de l'enseignement, mais dans un personnel de direction très souvent congréganiste ou sacerdotal et une imprégnation générale de l'enseignement pour l'idéal chrétien. Toute atteinte à ces caractères supprimerait la raison d'être même de cet enseignement. Il apparaît donc que la direction des établissements, comme leurs règlements intérieurs, doivent, en tout état de cause, continuer à relever des supérieurs religieux et, par leur intermédiaire, de l'Ordinaire ou des supérieurs généraux qui les nomment ou les approuvent.

LE STATUT DU PERSONNEL LAIC

Les véritables difficultés d'aménagement se manifestent au niveau du personnel. La rétribution des maîtres serait prise en charge par l'Etat. Les clercs et les religieuses enseignantes toucheraient-ils un traitement ? Ce sera là un problème très délicat à trancher, mais l'accord serait aisé à conclure sur le traitement des maîtres laïcs. Sur quelles bases ? Les salaires de l'enseignement public à égalité de diplômes. Et ceux qui n'en auraient pas suffisamment ? Il y a aujourd'hui dans l'Université une assez belle gamme de niveaux variés dans les diplômes pour qu'en cherchant bien on finisse par trouver les équivalences nécessaires. D'ailleurs, quand un statut professionnel s'organise, pour les gens en place, fonction tient lieu de titre. Ce serait pour le recrutement que la parité devrait être strictement observée. Qui ne peut nier qu'il y aurait promptement de ce fait une élévation du niveau universitaire des enseignants de ce secteur, dont bénéficierait la qualité même de l'enseignement ?

A l'exigence des diplômes devrait s'ajouter l'organisation du contrôle pédagogique. Le système des inspections, tel que le connaît l'enseignement primaire et secondaire public, pourrait parfaitement être étendu au secteur subventionné, avec ses incidences sur l'avancement. Est-ce à dire que ces enseignants

deviendraient des fonctionnaires comme leurs collègues de l'enseignement public ? Je ne le crois pas, puisque leurs supérieurs hiérarchiques ne seraient pas des agents de l'Etat, mais ils auraient un statut intermédiaire qu'il faudrait définir dans le détail.

UN PREALABLE : SATISFAIRE LES BESOINS DE L'UNIVERSITE

Voilà en gros à quoi pourrait aboutir des négociations sur le problème scolaire menées dans ce climat de détente que nous exposons en commençant. A côté de l'enseignement public serait créé un enseignement subventionné et contrôlé. Une dernière solution doit être remplie pour que la solution soit acceptable pour tous. Il faut que simultanément l'Etat accorde à l'enseignement public tous les crédits qu'il réclame désespérément depuis des années. Il faut que le rythme des constructions scolaires s'accroisse, que les revendications légitimes des maîtres soient satisfaites. Car, si, par malheur, des crédits étaient accordés à l'école privée, alors que l'Université n'a pas tout le nécessaire, alors, aux yeux des enseignants publics, il y aurait une option qu'ils ne sauraient accepter, et de nouveau nous achopperions sur leur opposition. Si le gouvernement, comme il en laisse l'impression, souhaite résolument la fin de la querelle scolaire, il doit dégager assez de crédits pour satisfaire d'abord l'Université et ensuite financer un plan d'aménagement du secteur subventionné de l'enseignement libre. Le succès est à ce prix.

« L'APOSTOLAT DU TROTTOIR »

Mais, pour un chrétien, cette douloureuse question de l'enseignement libre résolue, le problème plus vaste de l'enseignement religieux de la jeunesse française n'est pas pour autant tranché. Car le contentieux scolaire a un autre aspect, moins électoral peut-être, mais religieusement tout aussi important : celui de l'aumônerie dans l'enseignement public. Les lycées ont officiellement le droit d'avoir des aumôniers, autorisés à entrer dans les bâtiments — du moins dans les anciens établissements, les plus récents étant soumis à une réglementation compliquée et peu défendable qui a parfois pour résultat d'en interdire l'entrée au ministre des cultes — mais les collèges modernes et tous les établissements de l'enseignement technique sont exclus de ce bénéfice. Les prêtres désignés par l'Ordinaire pour l'enseignement religieux de ces enfants en sont réduits à ce qu'ils appellent entre eux, avec une ironie amère, *l'apostolat du trottoir*.

Ce qui est un droit reconnu aux uns ne peut être refusé aux autres, et le statut de l'aumônerie dans l'enseignement public doit être négocié au même titre que l'organisation d'un secteur scolaire subventionné. A nos yeux, ce problème est d'une importance extrême, et il serait particulièrement dommageable aux intérêts spirituels de la jeunesse française qu'hypnotisés par la défense de l'enseignement libre, les catholiques oublient que les enfants de l'enseignement public ont aussi un droit éminent à l'instruction religieuse.

UN APPEL AU BON SENS

Concluons. Climat de détente, conversations, concessions mutuelles doivent être recherchés pour résoudre le problème scolaire. Que les défenseurs de l'enseignement libre se persuadent que, malgré la majorité parlementaire, et j'oserais dire à cause d'elle, s'ils veulent une solution durable, ils doivent la débattre autour d'une table avec leurs adversaires d'hier. Si un compromis scolaire est atteint dans les conditions énoncées plus haut, il scellera de nouveau l'unité nationale entre les tenants de l'humanisme laïc et les catholiques ; seuls les communistes et la poignée des intégristes fascistes pourront, s'ils le veulent, s'en exclure. Mais si, de part et d'autre, on se refusait à négocier, alors ce serait à désespérer de la raison humaine en général et du bon sens français en particulier.

Jean CHELINI

Pas d'école unique mais un enseignement qui satisfasse les besoins et les aspirations de tous.

Les Brigands : du même coup, il créait l'opérette française. Un siècle plus tard, Jean-Louis Barrault fait courir le Tout-Paris aux représentations de *La Vie Parisienne*, un Tout-Paris surpris par la jeunesse de cet opéra-bouffe, un Tout-Paris qui avait un peu oublié les charmes de la *bonne* opérette.

Camille Saint-Saëns disait plaisamment : « L'opérette est fille de l'opéra-comique, une fille qui a mal tourné; mais les filles qui tournent mal ne sont pas toujours sans agréments. » Hélas ! l'opérette moderne a vraiment trop mal tourné et nous ne doutons pas de l'oubli total dans lequel tomberont très bientôt *Pacifico* et autres *Sissi future impératrice*. Depuis la disparition d'André Messager, de Reynaldo Hahn et de Louis Beydts, l'opérette cherche le compositeur de talent — ou même de génie ? — capable de retrouver la légèreté, le sourire et la fraîcheur inhérents à ce genre difficile ; en effet, qu'y a-t-il de plus difficile que de divertir sans vulgarité et de composer un chef-d'œuvre sans se prendre au sérieux ? Le sérieux n'a-t-il pas également hanté Offenbach qui, après ses cent-deux opérettes, écrivait *Les Contes d'Hoffmann*. Il est vrai que ces cent-deux opérettes avaient valu à leur auteur ce jugement flatteur de Richard Wagner : « Cet homme-là en prend aussi légèrement avec le contrepoint qu'avec la morale, et c'est pourtant un des rares musiciens que je reconnaisse en dehors de moi. »

Constatons donc avec tristesse : en un siècle, les œuvres de Jacques Offenbach n'ont pas vieilli d'une ride, mais le genre musical qu'il a contribué à créer est en voie d'extinction. Notre consolation, nous la trouverons avec l'éternellement jeune auteur de *La Vie Parisienne*, et tout particulièrement avec un merveilleux enregistrement de *La Périchole* proposé par la firme Columbia.

Le livret de *La Périchole*, signé Meilhac et Halévy, est inspiré par l'héroïne du *Carrosse du Saint Sacrement* de Mérimée ; la Périchole fut ainsi nommée par la grossièreté du vice-roi du Pérou qui, détail historique, se serait écrié après le départ de la jeune actrice : « Perra Chola ! » (traduisez : « Chienne d'Indienne »). Cette Périchole, Piquillo, son malheureux soupirant et le trop galant vice-roi conduisent une comédie étourdissante de verve et de vie, hautement épicée par les soins du musicien dont la savoureuse allusion au folklore espagnol, au début du troisième acte, avec le célèbre refrain « Il grandira, car il est Espagnol », demeure irrésistible.

Ce nouveau disque, qui semble être une « première discographique », est interprété par l'orchestre Lamou-

CENT DEUX OPERETTES.



Disques

L'opérette se meurt
vive OFFENBACH !

EN 1859, Jacques Offenbach assistait chaque soir au triomphe de ses spectacles aux Bouffes-Parisiens. Pour que les Français oublient la dictature politique de Napoléon III et musicale de Meyerbeer, Offenbach leur offrait *Orphée aux enfers*, *La Belle Hélène*,

reux dirigé par Igor Markevitch ; dans un répertoire qui ne lui est pas coutumier, Markevitch atteint la perfection ; toute la distribution est excellente et surtout Suzanne Lafaye, charmante Périhole, Louis Noguera, prince débonnaire et Raymond Amade cocasse Piquillo.

« L'opéra-bouffe est le chef-d'œuvre de l'esprit humain », affirmait Stendhal. Nous serions tentés, grâce à la parfaite réalisation de *La Périhole*, de souscrire à cette opinion.

Claude SAMUEL.



Cinéma

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE

MIZOGUCHI est mort en 1956. Avec lui disparut un des grands de l'histoire du cinéma. Grâce à lui, le Japon peut s'enorgueillir de quelques réalisations dignes des chefs-d'œuvre d'Eisenstein, de Flaherty, de Renoir.

Kenji Mizoguchi tourna en 1952 cet extraordinaire poème d'aventure et d'amour que sont « Les Contes de la lune vague après la pluie ». Il a fallu attendre près de sept ans pour que ce film si pur et rigoureux, récompensé par un lion d'argent au Festival de Venise de 1953, soit présenté au public français ! Ne serait-ce qu'en raison de ce seul événement, 1959 laissera un doux souvenir au cœur des cinéphiles...

Dans « Les Contes de la lune vague », Mizoguchi atteint la perfection de l'art le plus dépouillé, le plus

Cinéma -----

émouvant, où s'associent en un délicat et subtil accord la sensibilité de l'artiste, la beauté plastique des images, la description pudique des sentiments, le raffinement harmonieux du style, le pouvoir d'enchantement du merveilleux, la vérité d'un réalisme fait de discrétion et de précision. Le sublime est obtenu avec une économie de moyens et une aisance qui laissent confondus d'admiration. On reçoit la révélation d'un art à la fois populaire et savant, chargé d'une intensité dramatique qui n'exclut ni la vivacité, ni la grâce.

S'il est un film où la poésie, la féerie, la légende et le mystère ont trouvé leur expression dans et par l'image, c'est bien celui-là. Mais dans cet univers un peu déconcertant dont les symboles échappent à nos esprits non initiés d'Occidentaux, où rien ne distingue les songes de la réalité, l'envoûtante poésie ne divorce pas du réel et refuse l'insolite factice comme l'exotisme banal.

Baigné d'une lumière ensorcelante, accompagné d'une musique de qualité inhabituelle, tout dans cette œuvre est exprimé avec une étrange intelligence et puissante sobriété, qu'il s'agisse des scènes de rêves ou évolue une fantomatique et voluptueuse princesse, des scènes réalistes où les soldats tuent et volent, des scènes typiques de villages et de marchés.

L'action se déroule au XVI^e siècle dans un Japon ravagé par les guerres féodales et les rivalités des Samouraïs. Le scénario est inspiré de deux contes fantastiques appartenant au recueil de l'écrivain Akinari Veda (XVIII^e siècle) « Les Contes de la lune pâle et mystérieuse après la pluie », l'un intitulé : « La demeure au sein des graminées sauvages » ; l'autre : « La lubricité de l'esprit du serpent ». La transposition cinématographique tient les promesses poétiques de ces beaux titres, et Mizoguchi, par-delà des histoires situées dans le temps et l'espace, accède à ce qui est universel et permanent dans la condition humaine ; il restitue avec une force de suggestion exceptionnelle, captivante et bouleversante, à travers visages, paysages, attitudes, la faim, la violence, l'amour, la mort, la foi, l'orgueil, l'ambition et la sensualité des hommes, la tendresse et la fidé-

lité des femmes, la quête décevante et illusoire des faux paradis, les joies simples de la vie familiale, tout ce qui fait la souffrance et le bonheur des pauvres humains. Et c'est finalement une invitation sans ambiguïté à la sagesse, à la modestie et à la paix que le chef-d'œuvre de Mizoguchi.

HENRI BOURBON.



Expositions

DE GERICAULT A MATISSE

les chefs-d'œuvre des
collections suisses
au Petit-Palais

DES les premières décades du XX^e siècle, sur les conseils éclairés d'experts ou d'amis, les fastueux hommes d'affaires suisses de Berne, de Winterthur, de Baden, de Soleure, achetaient la peinture française, et plus particulièrement la jeune peinture, incomprise souvent des amateurs français de l'époque. Le choix des œuvres importantes exposées au Petit-Palais (144 tableaux, une trentaine de dessins) a été fait avec beaucoup de discernement.

Géricault ouvre la fête avec plusieurs œuvres caractéristiques. Proche encore du classicisme par la technique du dessin, il se révèle un véritable romantique par l'audace des coloris et la fougue de la composition. Son « Etalon blanc », admirablement peint, illustre la diversité de ce génie trop tôt disparu. En face, quelques dessins d'Ingres oppose à cette vie frémissante la science et la rigueur puisées aux sources de l'antique.

Cette introduction nous amène dans la salle des grands maîtres du XIX^e siècle. La « Nymphé couchée dans la campagne » est une belle toile de Corot, achetée dès 1857 par le musée de Genève, auquel appartient aussi ce « Quai des Paquis » qui traduit bien la discrète luminosité du paysage genevois. Courbet offre plus d'affinités encore avec la Suisse, où il se réfugia après la Commune et mourut en 1877. Rompant avec l'académisme, il fut révolutionnaire dans sa vie comme dans son œuvre. Son réalisme terrien, mais sans vulgarité, apparaît dans deux portraits d'une haute qualité. Le vase de fleurs est d'une somptuosité digne des Flamands et ses « Pommes dans un paysage » ont une sa-

veur intense, comme le reflet de la nostalgie du peintre qui exécuta cette toile en prison. La « Truite » est le tableau le plus célèbre : toute palpitante de reflets argentés dans l'or bruni d'un paysage à peine distinct. Delacroix est moins heureusement représenté, trop de lyrisme dans ces esquisses et ces allégories où l'influence de Rubens est sensible. Daumier, par contre, avec quelques petites toiles saisissantes, est bien dans la tradition des grands psychologues du XIX^e siècle. Qu'ils s'expriment par la plume ou par le pinceau, peu importe : la virulence apparaît peut-être davantage dans l'opposition d'ombre et de lumière qui accuse le tragique des visages et des âmes...

Avec les impressionnistes, nous voici dans un autre monde, celui de la féerie de la lumière. Manet atteint, par la profondeur de ses noirs, la plus haute intensité de couleurs (« L'Amazone de face », 1882); il sait être paysagiste (« Le Port de Bordeaux », 1871), coloriste subtil dans « Roses et Tulipes ». Boudin nimbe de la même luminosité tendre la « Plage de Trouville » et la « Vue de Venise ». La fête des couleurs s'intensifie avec Sisley, Monet (dont un portrait peu connu, « Camille à la cape rouge », surprend par sa facture large, ses tons contrastés). Mais Pissarro s'impose ici avec des toiles d'une qualité rare qui exaltent sans faux lyrisme la poésie de l'Île-de-France; la « Rue de l'Épicerie à Rouen » affirme la vision d'un peintre émerveillé par le jeu de la lumière sur les vieilles pierres et l'équilibre de leur construction. Renoir est plutôt décevant à l'exception d'un paysage d'Antibes. Degas se révèle plus tendre que de coutume dans le petit portrait de Mlle Dobigny, ou « Ludovic Lepic et ses filles », à la curieuse mise en page; Berthe Morisot demeure l'adorable interprète de la grâce féminine et des fleurs.

Par la salle des dessins, dominée très diversement par Constantin Guys et Seurat, nous arrivons dans le « sanctuaire » Cézanne. L'œuvre entière du peintre d'Aix y est évoquée : portraits d'une rigoureuse structure, paysages dont l'ordonnance absolue résume la perfection de cet art. Le bruit des récentes enchères ajoute au prestige de cette salle (250 millions pour une autre version du « Garçon au gilet rouge »). Paradoxalement, tant de stabilité, d'équilibre conduisent à tous les débordements : le génie torturé de Van Gogh anime les champs de blé, les cyprès, burine les visages, s'apaise soudain dans les jaunes assourdis d'une nature morte aux livres. Les paysages décoratifs de Gauguin ne ternissent pas l'éclat d'une nature morte accordant les bleus et les orangés. Toulouse-Lautrec est illustré par ses thèmes familiers (« Les Deux Amies », « Messaline », « La Grande Loge »). Le même souci de mise en page se retrouve dans un Bonnard jeune (« Le Palais de Glace ») auquel nous préférons la primesautière « Nappe à carreaux rouges » et surtout le « Boulevard des Batignolles », là tout vibre et

bruit ! Les paysages de Marquet sont un havre de calme, avant l'éclatement chaleureux des « fauves » : Braque, Derain, Vlaminck. La couleur pure règne ici, et Dufy y fait pâle figure avec une toile sensible mais trop raisonnable. Matisse, avec son goût de l'arabesque décorative, mériterait une longue étude, ainsi que le délicat Vuillard.

La dernière salle consacre l'aboutissement de ce siècle de peinture et l'avènement d'une ère nouvelle : Utrillo le poète donne à rêver ; Modigliani touche avec son portrait de Zborovski et un « Nu » à la grâce florentine; Rouault étale son humanité pathétique et sombre ; Léger se complait à des rythmes colorés ; Juan Gris s'enferme dans des compositions froides et trop savantes ; Picasso enfin, le plus habile, se tire de toutes les situations.

Laurence BUFFET.

UNE RIGoureuse STRUCTURE.

les groupes de pression en France

PAR JEAN MEYNAUD (1)

NOMBREUX sont les quotidiens ou les hebdomadaires qui, depuis quelques années, ont publié des enquêtes, des études sur les « lobbies ». Toujours friand des dessous de la vie politique, le lecteur se passionnait pour ces histoires de betteraves et d'alcool, d'où venaient tous nos maux, où l'on retrouvait des parlementaires compromis, des ministres complaisants complices d'intérêts très particuliers. Mais ce beau sujet de polémique mérite-t-il de retenir l'attention des spécialistes de science politique ?

Hors de France, la question ne se pose même pas. De l'Amérique jusqu'à la Scandinavie, l'étude des « pressure-groups » est très poussée, la documentation abondante. On peut dire, par contre, que M. Meynaud est le premier qui, chez nous, étudie la question d'une façon systématique.

Il suffit d'ailleurs de se reporter aux éléments de bibliographie qui figurent à la fin du livre pour constater que sur une quinzaine d'études citées (et encore plusieurs d'entre elles ne traitent-elles du sujet qu'incidemment) aucune ne date d'avant 1953 !

Aussi M. Meynaud a-t-il voulu faire œuvre de pionnier. Son œuvre tient donc à la fois de l'essai méthodologique, de la compilation et de la recherche d'une théorie générale.

On y chercherait en vain des révélations. Ce n'est pas un livre à « scandales ». Et l'auteur montre bien qu'il

y a là une difficulté majeure pour la poursuite des recherches sur cette voie. Plus celle-ci s'avancera dans les arcanes des groupes de pression, plus ses résultats risqueront d'être exploités par des adversaires politiques. « L'utilisation polémique des résultats acquis par la recherche risque ainsi de placer les sciences sociales et la science politique en particulier dans une position délicate. »

Mais qu'est-ce au juste qu'un groupe de pression ? M. Meynaud consacre une trentaine de pages à un essai d'identification dont les termes restent malgré tout assez vagues. De cela on ne saurait lui en faire grief puisqu'il avertit fort honnêtement le lecteur que « le présent ouvrage n'a d'autre ambition que de constituer un point de départ ».

Le second chapitre s'efforce d'en dresser un tableau d'ensemble (l'index, situé à la fin du volume, donne une liste nullement exhaustive de 306 groupes qui vont des bouillleurs de crus aux anciens combattants et du secours populaire à l'enseignement libre). M. Meynaud examine même les secteurs mal défendus, les consommateurs par exemple qui ne savent pas s'unir, les mal logés, les jeunes ou les régions sous-développées.

Ce qui suit est plus nouveau. Éléments de puissance des groupes (organisation, effectifs, ressources, etc.), facteurs de tactique, place dans la vie politique. Toutes ces analyses donnent à l'ouvrage son originalité et permettent de le considérer comme aussi important pour

l'explication de la vie politique française que celui désormais classique de M. Duverger sur *Les Partis Politiques*.

Tout cela reste malgré tout provisoire. « Il s'agit modestement de reconnaître le terrain, de poser les bases d'un recensement objectif et compréhensif, de déterminer les éléments nécessaires pour préciser la place effective des forces organisées dans l'Etat moderne. »

Mais déjà certaines observations de M. Meynaud montrent tout l'intérêt de ses recherches, dans la mesure même où elles dépassent, et de loin, l'objet de son étude. Ses quelques brèves réflexions sur la place des groupes dans la vie politique mériteraient d'être largement développées. « En considérant la place faite aux groupes de pression, on peut même se demander si leur activité n'a pas eu pour résultat de plaquer, en quelque sorte, un régime corporatif de fait sur un cadre politique représentatif. »

Condamner purement et simplement les groupes de pression relève de l'infantilisme politique. Ils existent et l'Etat moderne ne peut plus s'en passer. Reste à savoir quelle doit être leur place ? Et ici les préoccupations du citoyen, engagé ou non dans la vie politique, mais membre, inévitablement, d'un ou plusieurs groupes de pressions, rejoignent finalement les recherches de M. Meynaud.

J.P.P.

(1) Armand Colin, éditeur — Cahiers de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné (Nom et Prénoms) :

Adresse :

Profession :

déclare souscrire un abonnement d'un an à la revue « France-Forum ». Je vous adresse le montant en chèque bancaire - mandat-poste - mandat-carte - versement C.C.P. PARIS 14-788-84.

A le

Signature :

TARIF D'ABONNEMENTS	Ordinaire	Soutien	Le numéro
France Métropolitaine	1 000	2 000	150
Autres pays	1 200	2 000	170



BONS DU

TRESOR

VOUS QUI AVEZ DES DISPONIBILITÉS
et désirez effectuer un placement commode et avantageux

VOUS AVEZ LE CHOIX :

BONS à 1 et 2 ANS
RENDEMENT
IMPORTANT

**BONS à INTÉRÊT
PROGRESSIF**
PARFAITE LIQUIDITÉ

Jean CHELINI

LA VILLE ET L'ÉGLISE

*“ UNE PHILOSOPHIE DE LA
VILLE ET UNE PSYCHOLOGIE
DE LA FOI ”*

E. Borne.

Editions du Cerf.

REVUE D'ANALYSE DE FILMS ET DE
CRITIQUE D'ÉMISSIONS DE TELEVISION

TÉLÉ-CINÉ

Abonnement

6 numéros
10 numéros

France :

800 francs
1.300 francs

Étranger :

1.600 francs

155, Boulevard Haussmann - PARIS-8^e
C.C.P. 6179-32 PARIS.

VIN NOUVEAU

Direction :

52, rue des Saints-Pères - Paris (7^e)

Administration :

49, faubourg Poissonnière - Paris (9^e)

Abonnement pour 6 numéros :

FRANCE 700 F — ETRANGER 800 F
SOUTIEN : 1.000 F

C. C. P. : Editions « TEMOIGNAGE CHRETIEN »,
49, faubourg Poissonnière, Paris (9^e). Paris 59-23-99
(Préciser sur le talon : Abonnement VIN NOUVEAU).



LORSQUE Charles de Gaulle n'était pas encore le Général de Gaulle, les livres qu'il lui arrivait d'écrire comme pour distraire l'impatience des années d'attente et d'apprentissage portaient la marque non seulement du patriotisme mais aussi du nationalisme. Un écrivain, familier de la formule et du raccourci synthétique y vivifiait, par la piété du souvenir, la totalité du passé français; il y célébrait les croisés aussi bien que les soldats de l'an II; il n'y choisissait pas entre les régimes: les monarchies et les empires, les révolutions et les républiques lui paraissaient participer à la même et indivisible grandeur, puisque au long de tant de vicissitudes, il y eut toujours un honneur du drapeau et un prestige des armes. Telle était la manière qu'avait Charles de Gaulle de dissoudre, d'absoudre et de résoudre les contradictions de notre histoire. Que le recours au critère national soit la solution nécessaire et suffisante de tous les problèmes politiques, cette formule pourrait, en effet, passer pour la définition du plus exact et du plus pur nationalisme.

Tout se passe aujourd'hui comme si le général de Gaulle découvrait une nouvelle philosophie de l'histoire et comme si le déclin de l'âge coïncidait chez lui avec une promotion de la pensée. Le seul combat qui comptait pour lui a été longtemps celui de la France et dans sa conférence de presse du 25 mars dernier, le même général de Gaulle s'écriait: « En notre temps la seule question qui vaille est celle de l'homme », et il évoquait le grand défi que le siècle lance à notre espèce, la condition dramatiquement misérable des deux tiers de l'humanité, ces multitudes que les peuples disposant « des sources et des ressources de la civilisation » devraient avoir l'ambition d'aider à accomplir vers le plus humain. Le jeune de Gaulle parlait avec une complaisance exclusive de l'orgueil des armes et de la fierté française et voici que de Gaulle vieillissant montre un souci neuf de politique mondiale et d'unité humaine. Jadis il s'exprimait comme Barrès.

Aujourd'hui, il parle comme Teilhard de Chardin. Du nationalisme il est passé à l'humanisme.

L'itinéraire est à l'inverse de celui que parcourent la plupart des hommes, et même et souvent les illustres de la politique et des lettres: au début l'impatience des limites, le goût de l'universel, le culte de quelque vaste espérance et puis, plus tard, l'adhésion à un destin plus étroit, le sens du particulier, la sensibilité plus vive au prochain qu'au lointain. Le mouvement n'est pas toujours de retombée ou de dégradation, lorsque par exemple un Péguy commence par le socialisme utopique, les professions de foi dans la République universelle pour finir par où Charles de Gaulle a commencé, la conviction que le spirituel « couche dans le lit de camp du temporel », la piété et la préférence pour la patrie charnelle.

Charles Péguy et Charles de Gaulle ont eu chacun leur saison nationaliste qui n'a pas été sans injustices ni erreurs, la polémique forcée contre Jaurès chez l'un, l'apologie, chez l'autre, de la dureté, de la ruse, de la raison d'Etat pourvu qu'elles servent efficacement la Nation et non la volonté de puissance du chef. Mais pour Péguy comme pour de Gaulle, un nationalisme capable d'honorer également la mystique de Jeanne d'Arc et l'esprit de 1789 n'était pas sans possibilités, nostalgies ou espérances humanistes.

Au 13 mai dernier, il était permis de se demander si le général de Gaulle, hissé aux approches du pouvoir par une poussée factieuse, n'allait pas être victime de sa propre mythologie nationaliste, ou pire s'il ne se laissait pas imposer une figure qui faisait plus songer au duc de Guise qu'à Henri IV, tant il s'était enveloppé d'une dangereuse tactique d'ambiguïté et de secret. Puisque le général de Gaulle ne saurait parler pour ne rien dire, la mutation brusque qui s'est opérée en lui est la chance du nouveau système — à condition que le général ne soit pas incapable de convertir la moitié de son gouvernement et les trois quarts de sa majorité.